



Assemblée générale

Cinquante-cinquième session

Documents officiels

8e séance plénière

Vendredi 8 septembre 2000, à 15 heures
New York

Coprésidente: Mme Tarja Halonen (Président de la République de Finlande)
Coprésident: M. Sam Nujoma (Président de la République de Namibie)

La séance est ouverte à 15 h 10.

Allocutions à l'occasion du Sommet (suite)

Le Coprésident (Namibie) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va d'abord entendre une allocution de S. E. M. Václav Havel, Président de la République tchèque.

Le Président Havel (*parle en anglais*) : À quoi ressembleront, dans cent ans, le monde et l'Organisation des Nations Unies? Il y a plusieurs hypothèses – de la plus terrible à l'idéale. Et nous ne respecterions pas notre devoir politique élémentaire si nous ne cherchions pas à privilégier le meilleur choix.

Que devra être l'ONU dans le cas d'un développement positif du monde, et comment devra-t-elle contribuer à promouvoir ce développement?

Premièrement, elle doit probablement passer d'un cadre d'affrontements entre les intérêts particuliers de divers États à une plate-forme de décisions communes de l'humanité tout entière fondées sur la solidarité et visant à trouver la meilleure façon d'organiser notre vie sur terre. Elle doit surtout se transformer d'une large communauté de gouvernements, diplomates et responsables en une institution commune à tous les individus de la planète, qui verraient en elle leur propre organisation, à laquelle ils contribuent financièrement non seulement pour qu'elle les défende individuellement

mais surtout pour qu'elle s'efforce, au nom des peuples, de trouver les moyens d'assurer le bien-être durable de l'humanité et une véritable qualité de vie.

Cette Organisation des Nations Unies devrait certainement reposer sur deux fondements : l'un constitué par une assemblée de représentants exécutifs égaux des divers pays, ressemblant à la plénière actuelle, et l'autre comprenant un groupe élu directement par la population mondiale au sein duquel le nombre de délégués représentant les pays correspondrait approximativement à la taille des nations qu'ils représentent. Ces deux organes institueraient et garantiraient une législation universelle.

Le Conseil de sécurité – ou son successeur – leur rendrait compte et servirait d'organe exécutif, gérant, de façon continue, certains des plus grands problèmes internationaux. La composition de cet organe serait naturellement différente de celle du Conseil de sécurité actuel. Les qualifications et la personnalité des divers membres de ce Conseil seraient plus importantes que leur pays d'origine. Par ailleurs, le droit de veto ne pourrait pas être exercé par un seul membre.

La future Organisation des Nations Unies devrait disposer d'une force de police et d'une force militaire permanentes. L'organe exécutif supérieur serait chargé de vérifier le respect des lois ou décisions de l'ONU, et il chercherait à les mettre en oeuvre dans des domaines tels que la sécurité, les droits de l'homme,

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-178. Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.

l'environnement, l'alimentation, la rivalité économique, la santé, les finances, le développement local, etc.

Chaque fois que je rencontre un problème de civilisation contemporaine, j'aboutis toujours à la même question essentielle, celle de la responsabilité humaine. Il ne s'agit pas uniquement de la responsabilité d'un individu à l'égard de sa vie ou de sa survie, ou à l'égard de sa famille, de son entreprise ou d'une communauté. Il s'agit également de la responsabilité vis-à-vis de l'infini et l'éternité, c'est-à-dire vis-à-vis du monde. Il me semble que l'élément le plus important que nous devrions chercher à renforcer en cette ère de mondialisation est le sens de la responsabilité mondiale.

Quelque part, dans les fondations primitives de toutes les religions mondiales, nous trouvons un tronc commun d'impératifs moraux sous-jacents, et c'est dans ce tronc commun que nous devrions puiser la source, l'énergie et l'éthos permettant de retrouver au niveau mondial une attitude véritablement responsable envers notre Terre et tous ses habitants, ainsi qu'envers les générations à venir. Sans éthos émanant d'un sens renouvelé des responsabilités mondiales, toute réforme de l'ONU serait insensée et insensée.

Je conclurai en saluant le rapport élaboré par le Secrétaire général pour le présent Sommet. Derrière ses propositions, je vois précisément cet éthos dont je viens de parler.

Le Coprésident (Namibie) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre l'allocation de S. E. M. Isaias Afwerki, Président de l'Érythrée.

Le Président Afwerki (*parle en anglais*) : Qu'il me soit permis de rendre hommage au Secrétaire général pour les démarches qu'il a faites afin d'organiser le présent Sommet du millénaire. L'avènement du nouveau millénaire coïncide avec une période déterminante. La mondialisation et l'évolution rapide des technologies de l'information offrent à l'humanité des possibilités immenses, sans précédent, d'améliorer sa propre qualité de vie. Mais ces mêmes possibilités peuvent aussi être lourdes de conséquences indésirables : elles risquent d'exacerber la marginalisation et de creuser l'écart technologique entre les différentes parties de notre village planétaire. Il est donc nécessaire de tirer parti des forces de la mondialisation en encourageant le sentiment profond de ce que nous avons en commun, de la coopération internationale et de la solidarité humaine.

Pendant près de la moitié du siècle dernier, mon peuple a dû subir le fardeau d'une guerre longue et coûteuse. Il a fallu le sacrifice de deux générations pour que nous nous débarrassions enfin de l'occupation coloniale et que nous jouissions des avantages de l'indépendance et de la liberté. Or voilà qu'aujourd'hui, au lendemain de cette indépendance obtenue de dure lutte, mon pays est à nouveau obligé de défendre sa souveraineté, son intégrité territoriale et son indépendance.

Je n'ai pas l'intention d'insister sur le conflit qui a fait tant de ravages dans notre région. Mais ce conflit a des répercussions sur les valeurs cardinales de la Charte des Nations Unies, qui sont réaffirmées dans la Déclaration du Sommet, à propos du respect de l'intégrité territoriale et de la souveraineté des États; de l'égalité souveraine de tous les États Membres; de la non-ingérence dans les affaires intérieures des États; et du règlement des différends par des moyens pacifiques.

Il est encourageant de voir que le conflit a cessé et qu'un Accord de cessation des hostilités a été signé à Alger. À cet égard, je voudrais exprimer la reconnaissance de mon gouvernement à tous nos partenaires, notamment au Gouvernement algérien, aux gouvernements africains qui ont participé au processus de paix de l'Organisation de l'unité africaine, au Gouvernement des États-Unis, ainsi qu'à l'Union européenne, qui ont tant fait pour la paix. Mon gouvernement est également reconnaissant de toutes les preuves d'amitié manifestées et souhaite remercier tous ceux qui se sont déjà engagés à apporter un appui à la mission de maintien de la paix des Nations Unies sous forme d'envoi de contingents, entre autres.

La tâche la plus formidable à laquelle sont confrontées nos sociétés est l'élimination de la pauvreté et la création d'un climat propice à un développement durable et constant. L'appui de nos partenaires de développement, sous toutes ses formes, et les ajustements institutionnels nécessaires qui sont envisagés actuellement pour renforcer l'efficacité de ce soutien, seront déterminants pour relever ce défi. Mais toute cette aide, si importante qu'elle soit, ne garantira pas un développement durable si elle ne s'accompagne pas d'un effort vigoureux de notre part.

À cet égard, mon gouvernement est convaincu que c'est sur la mise en valeur des ressources humaines au sens le plus large du terme qu'il faut avant tout mettre l'accent. Il ne s'agit pas simplement d'une mise

en valeur rapide des compétences, mais il s'agit aussi de toute une série de mesures sociales et politiques qui ont une incidence les unes sur les autres. Nous devons réduire l'écart qui sépare les zones urbaines et les zones rurales dans nos sociétés, de façon à ne pas créer des poches de prospérité et de privilèges dans un océan de pauvreté rurale.

Nous devons mettre au point des formes appropriées de décentralisation afin de renforcer la participation communautaire à la prise de décisions et d'assurer la diversité culturelle dans un cadre d'unité nationale. Nous devons mettre en place, si nécessaire par des dispositions palliatives de discrimination positive à court terme, des mesures visant à renforcer le pouvoir d'action des femmes et à permettre leur participation à tous les niveaux de notre développement national. Nous devons éliminer les maladies mortelles, comme le paludisme et le VIH, qui touchent de larges portions défavorisées de nos sociétés.

Nous devons éliminer la corruption officielle, encourager une culture de responsabilité et cultiver les valeurs et les institutions propices au renforcement de la démocratie et de la constitutionnalité.

Mon gouvernement a fait des progrès remarquables dans la réalisation de ces objectifs, bien que le conflit actuel ait nuï à la rapidité des progrès en cours. Mais même dans le meilleur des cas, nous sommes conscients du fait que ces objectifs ne peuvent pas être réalisés à court terme. Il nous faut donc voir ces objectifs interdépendants comme des processus, plutôt que comme des mesures quantifiables, réalisables dans des délais très précis et très justes. Avant tout, nous devons considérer ces objectifs et ces aspirations comme des engagements en coentreprise. Le fait est qu'il existe une communauté de vues et de valeurs avec nos partenaires de développement. Dans la mesure où des différences subsistent, elles portent sur des questions de calendrier ou de méthodologie, qui ne sont pas en soi un problème.

Le Coprésident (Namibie) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Orville Turnquest, Gouverneur général du Commonwealth des Bahamas.

Sir Orville Turnquest (Bahamas) (*parle en anglais*) : C'est pour moi un grand honneur que de prendre la parole devant cet auguste Sommet du millénaire, le seul depuis 1000 ans, où nous, chefs d'État ou de gouvernement des nations Membres de l'Organisation,

sommes réunis pour débattre et pour partager notre vision du rôle des Nations Unies au XXI^e siècle.

Monsieur le Président, je tiens, au nom de la délégation du Commonwealth des Bahamas, à vous féliciter chaleureusement ainsi que votre Coprésident à l'occasion de votre élection. Ces trois jours, vous avez fait montre de grandes compétences en conduisant ces importantes délibérations avec prudence et sensibilité.

Plus de 50 années se sont écoulées depuis que l'ONU a été créée après un conflit mondial dévastateur. Pendant cette période de 55 ans, nous avons vu l'ONU faire face à de nombreuses guerres et escarmouches, ainsi qu'à des défis sociaux tels que la santé, le bien-être, le droit, l'éducation, le travail et pratiquement toute autre condition humaine touchant le bien-être des États et territoires qui constituent l'ONU. Avec chaque défi, le plus important est que pour l'essentiel les propositions et les solutions des Nations Unies étaient tout à fait adaptées à leur époque.

L'époque et les conditions actuelles exigent que nous essayions à ce Sommet du millénaire de répondre à la question brûlante suivante : Quelles sont les perspectives pour les Nations Unies au XXI^e siècle? Du fait que le monde a, plus particulièrement au cours du dernier quart du XX^e siècle, considérablement progressé dans les domaines de la science et de la technologie, et que nous ayons permis à l'esprit humain de s'épanouir, il est indéniable qu'il y a plus de possibilités aujourd'hui d'être mieux éduqué, de vivre des vies plus saines et plus longues, et d'atteindre un plus haut degré de bien-être économique.

Telles sont les perspectives. Mais dans quelle mesure le monde a-t-il véritablement été en mesure d'améliorer les niveaux de vie? Pour la plupart d'entre nous, nous sommes pris dans un syndrome pernicieux qui oppose les nantis aux démunis, car les mêmes facteurs qui ont contribué à l'amélioration des conditions de vie de certains ont également contribué à l'appauvrissement extrême et à la marginalisation de millions d'autres de par le monde. Les mêmes facteurs qui ont amélioré l'existence de certains, ont provoqué une dégradation écologique grave dans le jardin d'autres, et dans certains cas ont même menacé la paix et la sécurité de l'humanité à un degré inattendu. Ce qui est tout à fait ironique si l'on tient compte des nobles préceptes qui sont à l'origine de la création de l'ONU il y a 55 ans.

Il y a, toutefois, raison d'espérer, parce que ces nobles idéaux et objectifs des Nations Unies restent intacts, et nous sommes tous censés les chérir. Si les Nations Unies mènent le pas, nous pouvons faire face aux milliers de défis que doit relever la société humaine au XXI^e siècle, au cours duquel nous devons sauver de la pauvreté extrême pratiquement la moitié de la population mondiale qui est obligée de survivre avec 2 dollars par jour, et les 1,2 milliard d'individus qui sont obligés de survivre avec moins de un dollar par jour.

L'ONU du XXI^e siècle doit ouvrir la voie pour sauver les 140 millions de travailleurs du monde – la plupart se trouvant dans les pays en développement – qui sont au chômage ou qui sont sous-employés. L'ONU du XXI^e siècle doit, de façon compréhensible, s'attaquer aux iniquités de l'économie mondiale dans laquelle 1 milliard d'individus dans le monde développé gagnent 60 % du revenu mondial, et dans laquelle 3,5 milliards d'individus dans le monde en développement gagnent moins de 20 % du revenu mondial.

L'ONU du XXI^e siècle doit trouver le moyen de transférer l'essentiel des 56 milliards de dollars qui sont dépensés tous les ans pour faire la recherche dans le domaine de la santé aux 90 % de la population qui en a désespérément besoin, et qui souffre de très graves problèmes de santé tels que la diarrhée, la tuberculose, la malaria, la pneumonie et la pandémie mortelle du VIH/sida, mais qui, malheureusement, ne possède qu'à peine 10 % de ces 56 milliards de dollars.

L'ONU du XXI^e siècle doit faire face à la litanie sans fin de la dégradation de l'environnement, des violations des droits de l'homme, de la violence à l'égard des femmes et des enfants, le trafic de drogue, la propagation effrénée de la criminalité – particulièrement la criminalité organisée – et le trafic illicite d'armes à feu, qui menacent tous de déstabiliser nos sociétés et notre monde. Oui, l'ONU du XXI^e siècle doit faire face à ces menaces à la sécurité avec le même dynamisme dont cet organe a traditionnellement fait montre face aux menaces à la paix et à la sécurité traditionnelles.

À la fin du XX^e siècle, la mondialisation est devenue un slogan omniprésent signifiant un concept et un moyen pour assurer la prospérité à l'ensemble du monde. Dans l'idéal, la mondialisation annonçait de grandes possibilités et beaucoup d'avantages, mais le fait est que cet idéal ne s'est jamais vraiment réalisé.

Les possibilités et les avantages n'ont pas été répartis de façon équitable. En fait, la mondialisation fait payer un lourd tribut aux pays en développement, et il est nécessaire aujourd'hui d'avoir un débat sérieux sur la question.

À vrai dire, la notion de mondialisation a plus particulièrement attiré l'attention récemment lorsque des petits États tels que les Bahamas ont essayé de profiter des bienfaits de la mondialisation en développant des secteurs de services financiers, uniquement pour devoir faire face à de graves défis provenant des pays développés. Les Bahamas continuent de souligner qu'il est indispensable d'avoir des discussions beaucoup plus approfondies et inclusives sur toutes les questions dont les conséquences sont considérables pour le bien-être des pays en développement concernés, et l'ONU doit avoir un rôle à jouer pour régler ces questions.

Le Sommet du millénaire nous donne l'occasion unique et historique d'adopter une nouvelle démarche qualitative face aux propositions et aux initiatives qui ont été faites de réunir les populations disparates du monde – les nantis et les démunis dont j'ai parlé tout à l'heure – les États développés et les États en développement – le monde du XX^e siècle et le monde du XXI^e siècle. L'occasion est présente et il impératif que l'ONU, avec un Conseil de sécurité démocratique, transparent et responsable, joue le rôle que lui confère la Charte, pour mieux saisir cette importante occasion.

L'Organisation des Nations Unies du XXI^e siècle doit s'engager à assurer la promotion d'un nouvel ordre mondial dans lequel le tout équivaut à plus que la somme de ses parties, où chaque partie, chaque être humain, a la possibilité de s'épanouir pleinement.

Le Coprésident (Namibie) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va entendre maintenant l'allocation de S. E. M. Teburoro Tito, Président et Premier Ministre de Kiribati.

Le Président Tito (*parle en anglais*) : Je tiens à transmettre les salutations chaleureuses du peuple de Kiribati à nos merveilleux hôtes, le Président et le peuple des États Unis, ainsi qu'aux dirigeants et aux peuples du monde ici présents aujourd'hui. À cette occasion, mes félicitations vont également à Tuvalu qui vient d'être admis membre à l'Organisation des Nations Unies.

Ce Sommet qui n'a pas de précédent nous offre la grande occasion de nous réunir en tant que membres de

la famille mondiale pour célébrer les accomplissements du dernier millénaire et pour tracer une nouvelle voie à suivre au cours du nouveau siècle. À cet égard, je voudrais remercier le Secrétaire général, M. Kofi Annan, de nous avoir fourni des informations très utiles et d'avoir formulé les propositions qui sont contenues dans son rapport intitulé « Nous les peuples : le rôle des Nations Unies au XXI^e siècle ». En raison de contrainte de temps, les points de vues détaillées que nous souhaitons partager avec l'Assemblée ont été consignés dans le texte qui a été distribué.

Il y a 12 mois, lorsque Kiribati a été admise au sein de cette famille planétaire, j'ai exprimé notre foi et notre appui aux nobles principes que cet auguste organe défend, et qui sont consacrés dans sa Charte. Je voudrais également exprimer notre espoir et notre désir d'avoir une Organisation des Nations Unies plus démocratique, plus unie et plus volontariste afin d'aider à bâtir un monde meilleur. Je voudrais exprimer également notre disposition à offrir le peu que nous avons pour que l'Organisation puisse accomplir sa tâche.

Rétrospectivement, nous avons assisté au cours du dernier siècle à un grand nombre de réalisations dont nous ne pouvons que nous féliciter. La plus grande de ces réalisations a été la possibilité de libérer l'humanité de la douloureuse menace et de la crainte d'une autre guerre mondiale, et d'offrir un monde relativement pacifique au sein duquel des inventions scientifiques et technologiques indispensables pour l'amélioration de la vie humaine et sociale, ont été rendues possibles. Toutefois, il reste beaucoup à faire pour améliorer davantage ce monde et la vie de ses habitants et des générations futures. C'est la raison pour laquelle je voudrais mettre l'accent sur le rôle de l'Organisation des Nations Unies au XXI^e siècle et la nécessité d'une coopération et d'une compréhension mutuelle entre l'ONU et ses États Membres, ainsi qu'entre les pays développés et les pays en développement.

Je souscris au point de vue déjà exprimé par de nombreux orateurs selon lequel la vision d'un monde meilleur peut être atteinte grâce à un engagement commun et à une responsabilité partagée entre les États Membres et l'Organisation des Nations Unies, entre les pays développés et les pays en développement. Les États Membres doivent faire tout ce qui est en leur pouvoir dans le cadre de leur mandat pour améliorer la vie et alléger les souffrances de leurs peuples. Par ailleurs, l'Organisation des Nations Unies ne doit épargner aucun effort pour aider les États Membres, en

s'attaquant aux dimensions internationales, qui ne sont pas à leur portée à titre individuel.

Il est donc très important qu'il y ait soutien mutuel et encouragement entre le Secrétariat de l'ONU et les gouvernements des États Membres pour s'assurer que les deux parties s'engagent véritablement à jouer leur rôles respectifs. Il est tout aussi important qu'il existe une compréhension mutuelle entre les pays développés et les pays en développement et qu'ils puissent travailler ensemble dans toute amitié.

Je voudrais proposer respectueusement que les buts, les objectifs et la structure organisationnelle, le champ d'action de cette organisation soient mis à jour pour refléter les situations et les circonstances de notre époque, qui sont à l'évidence très différentes de celles des années 40 au cours desquelles l'Organisation a été créée.

Kiribati appuie donc pleinement toute mesure visant à démocratiser et à simplifier la structure organisationnelle de l'Organisation des Nations Unies. Nous pensons en particulier aux mesures suivantes : élargissement de la composition du Conseil de sécurité; création d'un groupe de la région du Pacifique; et inclusion d'au moins un représentant de chaque groupe régional au sein du Conseil de sécurité.

Je suis aussi d'accord pour affirmer que l'Organisation des Nations Unies pourrait être une Organisation plus efficace si elle essayait de comprendre les problèmes qui continuent de tourmenter de nombreux pays, en se plaçant dans la perspective des pays concernés. À Kiribati, nous pensons que les modèles financiers et économiques proposés qui visent à hausser la croissance du produit intérieur brut et les conditions de vie pour tous, tendent le plus souvent à avantager ceux qui sont mieux à même de se disputer un espace limité, des marchés et des ressources quels que soient leur systèmes politiques culturels et la nature des règles du jeu. Les résultats favorisent habituellement sont qui ceux qui sont déjà avantagés, nourrissant le mécontentement et menant à des comportements indésirables et à des conflits de la part de ceux qui ne prennent pas part au succès.

Nous estimons par conséquent, que les théories économiques et financières actuelles qui trouvent leur origine dans les pays industrialisés favorisent les peuples de ces pays et appuient les structures urbanisées de ces sociétés, et leurs institutions qui sont fondées sur

l'individualisme et l'accumulation illimitée de richesses.

La population de Kiribati a des modes de vie attachés à la commune et au village et la protection des valeurs humaines qui sont aussi importants que le fait de s'enrichir. À Kiribati, nous avons un dicton qui dit « le riche et le cultivé, ou le riche cultivé ».

J'ai constaté depuis longtemps que dans notre volonté féroce d'assurer la prospérité économique, associée aux changements rapides qu'un certain nombre d'entre nous se voient souvent forcés d'adopter, nous avons sérieusement oublié la signification des valeurs culturelles et sociales. Par conséquent, la famille et la structure sociale continuent de s'effriter alors qu'ils sont à l'origine de la paix et du bonheur. Je crois à la combinaison des modèles qui sont prônés par les principales organisations internationales avec nos situations spécifiques, et c'est ce qui est en cours d'application à Kiribati. Ceci exige, à l'évidence, une compréhension mutuelle entre nous-mêmes et ceux qui veulent imposer leur propres modèles économiques.

À cet égard, je suis heureux d'apprendre que l'Organisation des Nations Unies et d'autres institutions régionales sont en train d'élaborer des modèles de développement mieux adaptés aux sociétés basées sur la commune et je voudrais demander qu'un plus grand appui soit accordé à ce domaine important, car je peux assurer l'Assemblée que Kiribati sera le premier à accepter ce modèle.

Un autre domaine qui exige une compréhension mutuelle, c'est le domaine des droits de l'homme. Nous nous félicitons de la grande contribution que l'Organisation des Nations Unies a apportée dans ce domaine. Il existe toutefois des divergences d'opinion qui subsistent entre ceux qui appartiennent à ce que l'on appelle les pays en développement et les pays développés. Les premiers affirment énergiquement qu'un certain nombre de conventions qui font partie du régime international des droits de l'homme favorisent les croyances et les pratiques des derniers.

D'autre part, ces derniers critiquent les pays en développement en faisant valoir qu'ils n'ont pas la volonté de mettre en oeuvre de manière efficace des politiques et des pratiques respectueuses des droits de l'homme. Un bon exemple nous en est donné dans le fait que Kiribati n'approuve pas tous les droits de l'enfant qui sont énoncés dans la Convention relative aux droits de l'enfant. Nous avons émis des réserves à

ce sujet car nous pensons que notre concept des droits fondamentaux des enfants est bien meilleur pour notre société et nous tenons à le faire savoir à la communauté internationale. Tout le monde sait que nous vivons ainsi depuis des milliers d'années. Nos enfants s'occupent de leur famille et de leurs parents, et leurs parents s'occupent très bien de leurs enfants sans que cela pose de problèmes. Nous tenons à rappeler à la communauté internationale qu'il y a encore des civilisations aussi anciennes que certaines des civilisations occidentales qui croient fermement en la stabilité de leurs familles et de leurs communautés.

Nous ne pouvons manquer de rappeler l'ampleur des dommages causés à notre environnement principalement par les innovations technologiques et l'évolution économique. Nous sommes donc appelés à travailler ensemble et à faire preuve d'une plus grande compréhension mutuelle. La mondialisation est prônée comme étant à l'ordre du jour, toutefois, elle a des effets négatifs qui peuvent causer des dommages irréparables si des mesures correctives ne sont pas prises immédiatement. Kiribati étant un petit État insulaire constitué d'étroites bandes de récifs coralliens ne s'élevant pas à plus de deux mètres au-dessus du niveau de la mer, le réchauffement de la planète, les changements climatiques et la montée du niveau des mers menacent gravement la base même de notre existence et nous avons parfois le sentiment que nos jours sont comptés. Je m'associe aux autres petits États insulaires pour plaider la cause des peuples qui sont menacés et j'engage vivement tous ceux qui sont concernés à protéger notre planète contre de nouveaux dangers pour faire en sorte que les générations futures puissent continuer de bénéficier des ressources de notre planète et de sa beauté.

Voilà quelques-unes des réflexions que je souhaitais, du fond de mon coeur et de la part du peuple de Kiribati, partager avec vous en cette auguste assemblée qui vise à édifier un monde plus généreux, plus pacifique, plus prospère et plus juste pour tous. Je crois sincèrement qu'ensemble nous pouvons bâtir un monde meilleur. Que Dieu bénisse l'Organisation des Nations Unies et les peuples du monde.

Le Coprésident (Namibie) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Adbikassim Salad Hassan, Président de la République démocratique somalienne.

Le Président Hassan (*parle en anglais*) : C'est un grand plaisir pour moi de participer à cet historique Sommet du millénaire qui rassemble le plus grand nombre de chefs d'État et de gouvernement de notre histoire. Les participants à cette réunion devront faire des choix cruciaux dans le drame humain qui se déroule.

Au nom de la République démocratique somalienne, je voudrais exprimer notre reconnaissance bien méritée au Secrétaire général qui a pris l'initiative de convoquer cette rencontre et le remercier de son rapport très complet sur l'état de l'humanité et les nouveaux défis qui sont véritablement mondiaux. Ce n'est que grâce à des délibérations collectives et à des décisions concertées que nous serons en mesure d'affronter les problèmes complexes de ce nouveau siècle.

L'ONU a joué un rôle important au cours de ces 55 dernières années et elle jouera inévitablement un rôle central dans cette nouvelle ère caractérisée par une interdépendance qui nous donne à réfléchir. La Somalie entend s'associer à ceux qui se sont engagés à faire de l'ONU une organisation renouvelée, revitalisée, qui exprime et qui affirme une vision de gouvernance mondiale fondée sur la participation et la responsabilité.

L'Organisation des Nations Unies elle-même doit être un symbole de bonne gouvernance. Les délibérations et les processus de prise de décisions au sein de l'ONU doivent être accessibles à la société civile internationale dont les points de vue, les opinions et les compétences doivent être canalisés selon de nouvelles approches bien établies. Les stratégies centrées sur l'être humain sont nécessaires pour résoudre les problèmes de la paix et de la sécurité, du développement durable, des droits de l'homme, de l'environnement et de la mondialisation qui sont des problèmes interdépendants et graves pour les sociétés humaines. La démocratisation de l'ONU et le renforcement de son efficacité sont des conditions indispensables à son renouvellement et à sa revitalisation.

Je me félicite de ramener la Somalie au sein de l'Organisation des Nations Unies. Il nous a fallu 10 longues années pour enterrer la hache de guerre et pour commencer à panser les blessures que nous nous étions infligées à nous-mêmes. Lorsque mon frère, le Président Ismail Omar Guelleh de Djibouti, avait présenté son initiative de paix pour la Somalie lors de la session de l'Assemblée générale de l'an dernier, celle-

ci avait été accueillie avec un profond scepticisme. Plusieurs autres initiatives avaient échoué en raison de l'intransigeance des seigneurs de la guerre et de leur incapacité de laisser de côté leurs stratagèmes et leurs jeux à somme nulle. Malgré le scepticisme de ceux qui étaient le mieux au fait de la situation, le Président Ismail Omar Guelleh a persévéré dans son initiative de paix. Des membres de la société civile somalienne, y compris des anciens, des hommes d'affaires et des intellectuels se sont réunis à Arta, à Djibouti. Plus de 2 500 participants sont restés à Arta pendant plus de quatre mois pour examiner les causes du conflit somalien, évaluer ses conséquences négatives et rechercher une issue à cette tragédie. Il y a eu des moments difficiles lorsqu'il a semblé aux participants que la paix et la réconciliation nationale étaient hors d'atteinte. La bonne volonté et la générosité du peuple djiboutien, leur gouvernement plein de ressources et la ténacité du Président Ismail ont permis de prévenir l'échec de cette initiative de paix.

Le Président Ismail Omar Guelleh et ses collègues dévoués ont été des facilitateurs compétents et des compatriotes attentifs, mais en dernier ressort, c'est la société civile somalienne qui a trouvé en elle-même des réserves de sagesse et la volonté de pardonner. Les méthodes traditionnelles de rétablissement de la paix et de médiation se sont avérées utiles pour parvenir à sélectionner 650 personnes en tant que délégués officiels. Les délégués ont confié à un petit groupe la tâche de rédiger une charte nationale. Cette charte qui consacre la primauté du droit, l'auto-administration démocratique décentralisée, les droits de l'homme, la reconnaissance des droits des femmes et des groupes minoritaires et une économie de marché a été adoptée par l'Assemblée des délégués.

La prochaine étape a consisté à choisir les 245 membres du Parlement. Après des négociations prolongées, des segments de la société civile se sont surpris eux-mêmes et ont surpris le monde en choisissant leurs représentants au Parlement. Les membres du Parlement ont rapidement élu leur président, les vice-présidents et d'autres personnalités. Le Parlement s'est acquitté de sa tâche en élisant le Président de la République avec une maturité et une rapidité inattendues. En un mot, l'élection présidentielle a été régulière, juste et très transparente.

En tant que président élu, j'ai dirigé une importante délégation de plus de 90 membres de notre parlement et d'autres citoyens à Mogadishu et Baidoa. En

dépît des appréhensions de certains, l'accueil de la population a été extrêmement favorable.

L'une de mes responsabilités constitutionnelles est de nommer un premier ministre qui, à son tour, constituera bientôt un gouvernement. Avec la formation d'un gouvernement national, la Somalie redeviendra forte et occupera sa place au sein des instances internationales. Il nous restera à intégrer ceux qui n'ont pas participé à la conférence de paix et de réconciliation nationale d'Arta. Nous voudrions continuer à compter sur nos méthodes d'ouverture, de bonne volonté et de dialogue qui ont fait leurs preuves en vue de régler tous les problèmes politiques en suspens. Le peuple somalien s'est exprimé et sa position de principe est qu'il faut qu'il y ait un gouvernement d'unité nationale représentatif, une autonomie régionale, un accès égal aux ressources nationales, la primauté du droit et les droits de l'homme.

Une Somalie démocratique, en paix avec elle-même et ses voisins, sera un Membre de l'ONU solide et productif. L'association de la Somalie avec l'ONU a été importante même si elle a connu des difficultés au cours des dernières années. L'effondrement de l'État somalien et les troubles civils qui en ont résulté ont créé d'énormes difficultés pour une présence de l'ONU en Somalie. Dans le cadre des efforts généreux déployés par l'ONU pour répondre à la catastrophe humanitaire dans le pays, il y a eu hélas des pertes en vies humaines au sein du personnel de l'Organisation, et nous regrettons vivement ces pertes. Au nom du Gouvernement et du peuple somaliens, j'exprime mes condoléances aux familles qui ont perdu des proches dans l'accomplissement de leur mission en Somalie.

Un Gouvernement somalien issu des efforts de la société civile somalienne doit répondre aux demandes d'une ONU nouvelle, démocratisée et plus énergique. La nouvelle Somalie et sa Troisième République veulent réitérer leur respect d'un cadre légal international qui valorise les droits de l'enfant, qui s'attache à l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, et qui est disposé à apporter tout son plein appui à l'institutionnalisation de la Cour pénale internationale de Rome. Des membres de la société civile somalienne et des agents de l'État souhaitent prendre part aux réseaux de politique mondiale chargés des questions mondiales telles que la pauvreté, l'allègement de la dette, la prévention des conflits, l'aide humanitaire, l'environnement et le développement durable. Une ONU nouvelle, démocratisée et plus

énergique sera à l'avant-garde de la lutte contre la pauvreté en éloignant la peur et en répondant sereinement aux défis de la mondialisation.

Le Coprésident (Namibie) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Keith Mitchell, Premier Ministre de la Grenade.

M. Mitchell (Grenade) (*parle en anglais*) : Un rassemblement aussi important convoqué si tôt en ce nouveau millénaire suscite des espoirs quant au renforcement de la coopération entre les gouvernements pour que les êtres humains – notamment les pauvres – soient mieux servis. Cette chance historique nous permet de réfléchir sur la nature unique de l'Organisation des Nations Unies en tant qu'organe reconnaissant l'égalité souveraine de tous les États.

La Grenade voudrait se joindre au reste du monde civilisé pour rendre hommage à la mémoire des membres du personnel de l'ONU qui ont perdu leur vie au Timor occidental.

Depuis sa création, l'ONU a eu une influence majeure sur le devenir du monde moderne et l'amélioration du niveau de vie de millions de personnes. Le peuple de la Grenade remercie l'Organisation mondiale de la santé, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance, l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, le Programme des Nations Unies pour le développement, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et tous les organismes qui ont eu une influence positive sur nos vies, et nous leur rendons hommage pour leurs acquis en matière de décolonisation.

Une extrême pauvreté, un service de la dette écrasant, des maladies telles que le VIH/sida, le mépris de la vie humaine et le non-respect de l'environnement naturel continuent de menacer le progrès de l'homme. L'annulation de la dette aidera considérablement les pays pauvres; elle ne représentera pas une perte financière pour l'économie mondiale. Elle permettra une redynamisation économique des régions en grave difficulté dans le monde. Elle constituera un préalable à la mondialisation et au développement économique. La Grenade demande aux pays créanciers, aux institutions financières et aux organismes de financement d'annoncer une élimination totale de la dette pour tous les pays en développement, notamment les pays pauvres les plus endettés.

La Grenade prône également la création d'un fonds de secours en cas de catastrophe pour faciliter des secours rapides aux victimes d'ouragans, de tremblements de terre, d'éruptions volcaniques et autres catastrophes naturelles qui nous frappent si souvent et avec tant de violence. Je voudrais également exprimer l'appui du Gouvernement de la Grenade à la proposition de la Commission sur la gouvernance mondiale visant à mettre en place une force permanente bien équipée de Volontaires des Nations Unies.

La Grenade réitère son attachement aux principes de la Charte et de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Mais à moins de répondre aux besoins vitaux – nourriture, habitation, santé et éducation –, la réalisation universelle de tous les droits de l'homme sera encore très hypothétique. Nous préconisons des efforts accrus en la matière.

Le fossé qui s'élargit entre les pays développés et les pays en développement en une période de progrès technologiques rapides doit être réduit. Le peuple de la Grenade demande donc à l'ONU, en cette ère de technologie de l'information et de la communication, de mettre en place des programmes et activités qui aideront les pays en développement à réduire le gouffre numérique.

Un groupe de nations puissantes imposant des taxes élevées a lancé une attaque destructrice contre des pays imposant des taxes réduites en nous accusant de prendre des mesures fiscales « anticoncurrentielles ». Elles utilisent des techniques de publicité négatives pour porter atteinte à nos économies. Elles ont menacé d'utiliser diverses sanctions et tenté de bloquer l'accès aux fonds de capitaux au sein des organisations multilatérales ainsi que d'imposer des mesures financières protectionnistes et un ostracisme total.

La Grenade, petit État insulaire sans grands moyens de pression, prie cette instance de demander au Groupe des Sept et à l'Organisation de coopération et de développement économiques de multilatéraliser leur approche et d'engager le Fonds monétaire international et l'Organisation mondiale du commerce à servir les intérêts de toutes les parties concernées.

Je ne saurais quitter cette tribune sans rendre hommage au Gouvernement et au peuple de la République de Chine à Taïwan pour l'aide qu'elle apporte à des pays comme Grenade en matière d'agriculture, de pêche, de santé, d'éducation, de culture et d'infrastructures. La République de Chine à Taïwan

suit réellement les paroles du grand philosophe chinois Confucius, qui a dit « Donnez à un homme un poisson et vous satisferez ses besoins pour une journée; apprenez-lui à pêcher et vous satisferez ses besoins pour de nombreuses journées à venir ». C'est la raison pour laquelle le Gouvernement de la Grenade continue de plaider en faveur de l'acceptation de la République de Chine à Taïwan en tant que membre à part entière de cet organe.

Enfin, l'évolution technologique rapide du monde dans lequel nous vivons ne doit jamais nous faire reléguer l'humanité au second plan. Le Gouvernement de la Grenade est prêt à travailler avec la société civile pour donner aux Nations Unies la capacité de répondre aux besoins des gens au XXI^e siècle.

Les gens doivent toujours rester notre priorité, et que Dieu Tout-Puissant soit notre guide en toutes choses.

Le Coprésident (Namibie) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une déclaration de S.E. M. Barak Sope Mautamate, Premier Ministre et Ministre de la fonction publique de la République de Vanuatu.

M. Mautamate (Vanuatu) (*parle en anglais*) : Le peuple de la République de Vanuatu, que j'ai l'honneur de représenter ici, est fier de participer à ce Sommet du millénaire sur le rôle des Nations Unies au XXI^e siècle.

Lorsque la République de Vanuatu a été officiellement admise comme Membre à part entière de l'Organisation des Nations Unies en 1981, les idéaux et principes fondamentaux de la Charte des Nations Unies sont devenus un élément de notre stratégie d'édification de la nation et une source d'inspiration dans nos efforts communs pour créer un monde meilleur pour les générations à venir.

Pour que l'ONU reste crédible dans sa principale fonction, qui est de promouvoir un monde juste et pacifique au XXI^e siècle, il sera important et nécessaire que ses structures, que ses processus de prise de décisions, que ses plans d'action, que ses priorités et que ses orientations tiennent compte des intérêts et des préoccupations quotidiens de la majorité des gens ordinaires de cette planète – y compris les enfants, les handicapés, les femmes et les jeunes chômeurs – et ne se contentent pas de prendre en compte les intérêts et les

préoccupations des Membres les plus riches et les plus puissants de notre Organisation.

Le rapport du Secrétaire général sur le millénaire, que nous saluons, constitue un excellent point de départ pour ce Sommet; il nous offre des options claires pour réorienter et recentrer l'ONU vers sa principale fonction : aider les États Membres à améliorer la qualité de vie de leurs populations respectives.

En tant que petit État insulaire, nous estimons qu'il importe également de mettre davantage l'accent sur l'importance fondamentale de certaines questions, à savoir : l'amélioration et l'élargissement de l'accès à l'éducation pour nos populations croissantes – au rythme actuel de croissance démographique que connaissent les pays en développement, dont Vanuatu, ce défi sera pour nous tous le plus grand du millénaire; l'amélioration des services de santé destinés aux populations les plus pauvres des régions les plus reculées de nos pays; une plus grande égalité entre les sexes à tous les niveaux de la société; une coopération améliorée et une meilleure utilisation des ressources entre l'ONU et les autres organismes multilatéraux; un net engagement en faveur de la paix, de la justice, de l'ordre public, du respect et de la tolérance mutuelles au niveau planétaire; enfin, la reconnaissance et le respect des droits fondamentaux à l'autonomie.

Au cours des 50 dernières années, beaucoup de progrès ont été faits de par le monde aux plans économique et social et le rôle de l'ONU et des autres institutions multilatérales, ainsi que des partenaires bilatéraux mérite en la matière d'être pleinement reconnu et de continuer de bénéficier de notre soutien. Toutefois, il reste encore beaucoup à faire et l'ONU doit se fixer comme priorité de répondre entièrement à toutes les questions évoquées au cours de ce Sommet.

La question de la région pacifique et de ses besoins en matière de développement mérite un examen sérieux au nouveau millénaire. Cette région comprend la plus grande zone océanique mondiale, avec des ressources marines considérables, et représente des valeurs culturelles traditionnelles diverses et dynamiques, portées par une population jeune et croissante. La proposition qui a été faite de former un groupement séparé pour le Pacifique mérite d'être étudiée sérieusement.

L'admission récente de Tuvalu, qui devient le 189e Membre de l'Organisation, est particulièrement appréciée par la population et le Gouvernement de Vanuatu. Nous formons le vœu que ce millénaire verra

une nouvelle augmentation du nombre des Membres émanant des pays insulaires du Pacifique. Nous aimerions également proposer que l'ONU et que les institutions connexes basées dans la région du Pacifique qui s'occupent de programmes de développement pour nos îles soient réexaminées dans le contexte des priorités fixées par les pays Membres des Îles du Pacifique. Nous sommes préoccupés de voir que certains pays puissants utilisent les institutions et programmes régionaux pour pousser leurs propres intérêts dans notre région. Nous ne devons pas laisser cette tendance se poursuivre.

En dépit de ses maigres ressources, la République de Vanuatu est fière d'être en mesure de participer pour la première fois à des missions de maintien de la paix des Nations Unies, au Timor oriental et en Bosnie, et de contribuer, même modestement, aux missions régionales de surveillance de la paix dans la région pacifique. L'assassinat tragique, récemment, de trois employés des Nations Unies au Timor occidental par des groupes militants doit être condamné par ce Sommet. Nous exhortons le Gouvernement indonésien à prendre les mesures qui s'imposent pour faire face de façon efficace et positive à la situation.

Nous avons, au niveau des dirigeants mondiaux, exprimé à plusieurs reprises nos graves préoccupations et notre mécontentement face à certaines décisions et mesures de l'ONU ou de ses organes qui ne correspondent pas aux objectifs et aux intentions de la Charte. Or rien n'a été fait pour remédier à cette situation. À ce Sommet, nous devons reconnaître que lorsque de telles erreurs sont identifiées, il en va de notre responsabilité commune, ainsi que de l'intérêt de ce concert des nations et des peuples, de veiller à ce que les dispositions qui s'imposent soient prises, et prises rapidement, pour rectifier ces erreurs, afin que nous puissions entrer dans le nouveau millénaire avec la conscience claire.

À cet égard, en tant que membre actif du Groupe de pays mélanésien « Fers de lance », attaché à promouvoir et sauvegarder l'identité, les valeurs, les traditions et les droits des Mélanésien, la République de Vanuatu demande aux Nations Unies de réexaminer le fondement politique et juridique de ses propres actions dans les années 1950 et 1960 vis-à-vis des droits fondamentaux et du sort de nos frères et soeurs mélanésien de la région Asie-Pacifique, et plus particulièrement de la Papouasie occidentale.

Les différends et les préoccupations qui persistent et qui ont été évoqués à propos de la légalité des instruments conclus au cours de ces années et entérinés par l'ONU, tels que l'Accord de New York de 1962, régissant l'administration par les Nations Unies de l'Acte de libre option en Papouasie occidentale, est un exemple éclatant qui met au défi l'intégrité et la validité des résolutions de l'ONU de l'époque. Ceci est purement et simplement une violation des principes fondamentaux des droits de l'homme et de l'autodétermination qui sont clairement consacrés dans la Charte des Nations Unies.

L'ONU ne peut pas et ne doit pas dans ce nouveau millénaire continuer de fermer les yeux sur ses propres échecs du passé, qui ont mené à trois longues décennies atroces caractérisées par l'injustice, les violations des droits de l'homme et la guerre de guérilla en Papouasie occidentale. Ceci n'est pas acceptable, tant sur le plan moral que sur le plan politique et juridique. L'ONU a des institutions et des organes compétents, tels que le Comité des 24 ou la Cour internationale de Justice, qui devraient être chargés d'examiner cette situation ou d'émettre un avis consultatif. Les Pays-Bas, l'ancienne autorité coloniale, doivent également reconnaître qu'ils doivent assumer une certaine responsabilité pour aider à régler pacifiquement et de manière transparente la situation regrettable dans laquelle se trouve la Papouasie occidentale.

Les résolutions que nous allons adopter sur les nouvelles orientations que nous donnons aux Nations Unies pour le nouveau millénaire pourront avoir un impact important sur l'avenir de nos relations mondiales et sur la vie des populations du monde, surtout dans les petits pays et les pays pauvres. Il s'agit d'une responsabilité considérable. Nous ne voulons pas échouer cette fois-ci.

Le Coprésident (Namibie) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une déclaration de S. E. M. Lamine Sidimé, Premier Ministre de la République de Guinée.

M. Sidimé (Guinée) : Avant de commencer ma déclaration, je voudrais informer la conférence des événements graves survenus dans mon pays, la Guinée, depuis 48 heures. En effet, au moment où nous sommes réunis pour faire le pari d'une coopération internationale apaisée et civilisée, mon pays, la Guinée, Membre de l'ONU depuis le 12 décembre 1958, pays d'accueil de plus de 800 000 réfugiés sur une population de 7

millions d'habitants, vient de subir une agression à ses frontières internationales par des assaillants venus du Libéria et de la Sierra Leone. Au moment où je vous parle, les combats se poursuivent pour repousser les assaillants. Au moyen de la procédure appropriée, la Guinée saisira dans les heures qui suivent le Secrétaire général et le Conseil de sécurité, le Président en exercice de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest et de l'Organisation de l'unité africaine. La Guinée demande à la communauté internationale de se joindre à elle pour condamner sans réserve cette agression injuste.

Je voudrais, tout d'abord, m'acquitter d'une haute mission, celle de vous transmettre les chaleureuses salutations du peuple, du Gouvernement et de S. E. M. le Président de la République de Guinée, le Général Lansana Conté, dont l'attachement aux principes et aux buts de la Charte des Nations Unies ne s'est jamais démenti depuis notre admission au sein de la famille onusienne en 1958. La délégation de la République de Guinée est heureuse et honorée de participer à ce Sommet du millénaire aux côtés des illustres dirigeants du monde, dont la présence nombreuse à ce forum témoigne sans aucun doute du rayonnement de l'Organisation des Nations Unies et de l'intérêt que continue de susciter son action.

À tous ceux qui ont rendu cet événement possible, nous adressons nos vifs remerciements. En particulier, nous exprimons notre gratitude à M. Kofi Annan, Secrétaire général de l'ONU, dont nous saluons l'action infatigable en faveur du renforcement de l'Organisation. C'est aussi le moment et le lieu de rendre hommage à tous ceux dont la clairvoyance et la vision ont permis la création de ce merveilleux instrument de coopération entre les nations, et qui depuis plus d'un demi-siècle tentent de donner un nouveau fondement et de nouvelles orientations aux relations internationales.

Nous nous devons d'entretenir le rêve de ces illustres visionnaires et d'améliorer l'instrument forgé par eux au service d'un monde meilleur, plus juste, plus humain et plus fraternel. Le peuple de Guinée et son gouvernement ont foi dans les Nations Unies, mais notre conviction est que, après tant de bouleversements depuis 1945 et du fait des défis qui attendent l'humanité face à son devenir, le temps est venu de réajuster les missions et les structures de notre Organisation commune.

La Guinée plaide pour plus d'humanité et moins d'exclusion au sein des Nations Unies. Moins d'exclusion parce qu'il est temps que les différentes parties du monde soient équitablement représentées au sein du Conseil de sécurité. Notamment, la sous-représentation de l'Afrique, de l'Asie et de l'Amérique parmi les membres permanents du Conseil de sécurité doit être revue. Ne pas le faire c'est faire fi des acquis de l'évolution intervenue depuis 50 ans entre les États du monde et continuer à vivre sur les idées et les conceptions de 1945.

Plus d'humanité parce que l'ONU doit être dotée de moyens suffisants pour lui permettre d'intervenir dans la lutte contre la pauvreté et la souffrance des peuples et des États d'une bonne partie du monde. Après s'être engagée auprès des peuples pour mener à bonne fin la décolonisation, l'ONU doit être mise dans les conditions d'impulser le mouvement humanitaire et salvateur devant permettre de réaliser au sein de la communauté des nations ce qui a été le moteur de la diffusion du progrès dans les nations du Nord, à savoir la libération des énergies au moyen de l'accès du plus grand nombre au savoir, à l'emploi et à la consommation.

Les moyens existent aujourd'hui et le Secrétaire général Kofi Annan les a relevés dans son important rapport « Nous les peuples : le rôle des Nations Unies au XXI^e siècle », et qui sont, entre autres, l'épargne accumulée par les nations et disponible, l'avancée de la technologie, de la science et de l'humanisme renouvelé et largement partagé par les hommes de notre temps pour la sauvegarde et la promotion de la dignité humaine. Ces acquis de l'humanité et de toute l'humanité doivent aider à améliorer le sort des démunis de la Terre.

La Guinée, l'un des tout premiers pays africains à avoir adhéré à l'ONU et ce, depuis le 12 décembre 1958, classée parmi les pays les moins développés, avec un revenu par habitant de 575 dollars, fait face seule, sans aucune assistance, depuis plus de 10 ans, à ses obligations internationales et humanitaires en supportant le fardeau de l'insécurité sous-régionale et le poids humain, écologique et économique de la présence de plus de 800 000 réfugiés, dont près de 12 000 nouveaux arrivants ont été recensés seulement la semaine dernière.

Dans la communauté des nations, l'Afrique et ses problèmes ne semblent pas être une grande préoccupa-

tion malgré les professions de foi. En dépit de tout, l'espoir est permis, car les idées et les solutions généreuses contenues dans le rapport de M. Kofi Annan, sont totalement soutenues par mon pays qui oeuvrera avec ceux qui partagent ses valeurs et ses démarches pour leur mise en oeuvre.

Je termine en souhaitant plein succès à nos travaux. Vive la coopération internationale! Vive l'Organisation des Nations Unies!

Le Coprésident (Namibie) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Nagoum Yamassoum, Premier Ministre de la République du Tchad.

M. Yamassoum (Tchad) : Je voudrais avant tout transmettre les salutations du Président de la République, M. Idriss Deby, du Gouvernement et du peuple tchadiens et émettre en même temps le voeu que cette session exceptionnelle débouche sur des décisions tout aussi exceptionnelles et à la mesure de l'événement. Je voudrais également, féliciter le Secrétaire Général de notre Organisation, M. Kofi Annan, pour l'importante et heureuse initiative qu'il a prise d'organiser ce Sommet du millénaire pour marquer l'entrée de notre monde dans le nouveau siècle. Rendons lui hommage pour avoir su exprimer de façon claire et objective les grandes préoccupations auxquelles l'humanité est confrontée, dans son rapport (A/54/2000) qui nous est soumis à l'occasion de ce Sommet. Celui-ci nous donne l'occasion de faire tous ensemble le bilan du siècle écoulé, de tracer des perspectives pour le siècle à venir afin que notre monde soit plus juste et plus humain pour la grande majorité de ses habitants. Mais d'ores-et-déjà, nous connaissons le sombre tableau résultant de plus de 50 années de vie commune dans le cadre de notre Organisation universelle dont les principaux objectifs sont la coopération internationale pour l'élimination de la guerre et de la pauvreté. Comment, en effet, pouvons-nous être satisfaits d'un système international ayant réduit plus de 3 milliards d'êtres humains à une vie de quasi-misère absolue, alors que moins d'un milliard de personnes détiennent près de 70 % des revenus de la planète? Les conséquences en sont des millions d'hommes, de femmes et d'enfants qui ne reconnaissent ni la joie ni la paix intérieure que procure la satisfaction des besoins les plus élémentaires.

Le millénaire qui s'achève a sans doute été le plus éprouvant de l'histoire de l'humanité avec ses guerres, ses tensions, ses épidémies et ses catastrophes.

Notre monde du nouveau millénaire a un ennemi qui a pour nom « la misère » et qui est constitué de deux versants : une pauvreté extrême d'une part et une opulence insolente de l'autre. Tant que nous ne réussissons pas à rapprocher ces deux extrêmes, à introduire plus d'humanisme dans leurs rapports, le troisième millénaire ne sera pas différent du précédent.

Ceux qui ont le plus besoin de sollicitude sont les plus nombreux. Ce sont les pays en développement et, en particulier ceux d'Afrique, dont la situation ne cesse de se dégrader, alors que les autres avancent toujours vers plus de croissance et de prospérité. Prenons garde que cette corrélation ne nous soit fatale.

Certes, nous dirigeants, avons notre part de responsabilité parce que nous n'arrivons pas à répondre à toutes les attentes de nos populations. Mais, notre seule volonté suffit-elle dans un univers où tous les pouvoirs économiques, financiers, industriels et technologiques nous échappent et transcendent les frontières des États nationaux, voire de leurs regroupements? Que pouvons-nous faire lorsque nos propres ressources aussi importantes soient-elles ne nous permettent pas, du fait de l'égoïsme des plus riches, de répondre aux attentes légitimes de nos concitoyens?

Le siècle qui s'achève a été essentiellement dominé par l'injustice découlant de la recherche effrénée du profit. Celui qui commence devrait tirer toutes les leçons du passé pour construire un avenir meilleur. Pour ce faire, il doit être bâti sur l'humanisme et la justice. À défaut d'enrayer définitivement les fléaux dont souffre la grande partie de l'humanité, essayons de les réduire ou du moins, d'en atténuer les effets. Notre monde d'aujourd'hui en a les moyens intellectuels et matériels. Seule manque sans doute la volonté d'y parvenir. Le présent sommet nous offre une occasion historique de poser les jalons d'un monde nouveau.

La vision et l'ambition que nous nourrissons pour l'humanité, nous les avons aussi pour notre pays. Le Gouvernement tchadien tente depuis près d'une décennie de répondre aux exigences de liberté et de bien-être dont le peuple a été privé depuis l'indépendance. À ce sujet, le projet pétrolier qui a suscité une grande controverse à travers le monde, traduit bien le grand dessein que nous avons pour notre pays. Ce projet inédit en ce sens qu'il implique deux États, le Tchad et le Cameroun, les institutions financières internationales et la société civile, se veut un véritable projet-pilote de

développement en même temps qu'il constitue un exemple type du nouveau partenariat qui devrait sous-tendre les relations internationales.

Si le Gouvernement tchadien s'est employé à vaincre toutes les réticences suscitées par ce projet, c'est parce que les Tchadiens attendent ce pétrole depuis 30 ans. C'est aussi parce que le pays a besoin des ressources de ce pétrole pour promouvoir les secteurs vitaux comme la santé, l'éducation, le développement rural, l'environnement, les infrastructures qui ne peuvent être indéfiniment financés à partir de l'aide extérieure. C'est enfin parce que le progrès économique et social du Tchad est la seule voie, la meilleure base pour conforter la liberté et la démocratie dans le pays. Je saisis l'occasion de ce Sommet pour renouveler la reconnaissance du peuple tchadien à tous les États, à toutes les institutions et à toutes les personnes qui ont contribué, aux côtés du Tchad, à l'aboutissement heureux de ce projet.

Il est unanimement admis que démocratie et pauvreté ne font pas souvent bon ménage. Pourtant, la République du Tchad, État classé parmi les plus pauvres de la planète, tient depuis une décennie et avec courage, le cap de la démocratie. Les élections présidentielles et législatives qui s'y dérouleront dans quelques mois marqueront, par la transparence et la régularité que nous entendons leur conférer, notre détermination à ancrer davantage la pratique démocratique dans la société tchadienne. Aussi aurons-nous besoin de l'appui et du soutien de nos amis et de nos partenaires pour maintenir ce cap et résister aux éventuels tumultes et aux remous que peuvent provoquer la misère et la pauvreté dans toute démocratie naissante.

Le système de gestion consensuelle des affaires publiques que notre pays a adopté participe de notre désir de créer les conditions de quiétude, de stabilité et de sérénité indispensables à tout progrès. La paix et la stabilité sont les fondements du développement qui à son tour les conforte. Cette quiétude et cette paix, nous les souhaitons tout aussi à l'ensemble du continent africain qu'au reste de la planète. Les multiples conflits qui déchirent actuellement l'Afrique, notamment le dépècement de fait de la République démocratique du Congo et de la Somalie, les guerres fratricides en Angola, en Sierra Leone, au Burundi ou entre l'Éthiopie et l'Érythrée, ainsi que les tragiques événements évoqués par nos prédécesseurs, sont inadmissibles parce que anachroniques.

La République du Tchad demande solennellement à tous les belligérants de se ressaisir en pensant à ces millions de femmes et d'enfants, chaque jour terrorisés, qui ne demandent ni or, ni diamant, même pas la liberté parfois, mais seulement la paix et plus simplement la vie.

Elle invite également l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation de l'unité africaine à agir avec plus de conviction et plus de fermeté si nécessaire, pour mettre un terme à ces dérives ruineuses et meurtrières pour l'Afrique.

Alors que les pays riches continuent à dépenser des milliards de dollars en armement de tout genre pour combattre, on ne sait plus trop qui ni quoi, les nations pauvres et surtout l'Afrique se battent pratiquement les mains nues contre un ennemi aussi réel qu'invincible : le virus du sida.

Mon pays, tout en se félicitant des dernières mesures prises par la Banque mondiale et les sociétés multinationales pour combattre cette épidémie, estime qu'on peut faire mieux et davantage.

Si un quart seulement des dépenses consacrées aux armements était orienté en faveur de la lutte contre le VIH/sida notamment pour les soins et la recherche, la pandémie serait sans doute déjà enrayerée.

De la communauté internationale dans son ensemble et des pays industrialisés, en particulier, mon pays sollicite plus de compréhension dans leur approche des difficultés économiques de l'Afrique.

Cette sollicitude pourrait commencer par un traitement particulier du problème de la dette dont on sait que le poids constitue une entrave quasi rédhitoire à l'essor économique et social de l'Afrique et entretient le cercle vicieux de la pauvreté. Les palliatifs consistant à rééchelonner ou à alléger cette dette ne sont pas de nature à régler le fond du problème.

Si nous voulons sincèrement réduire l'inégalité criante dont est victime l'Afrique, il faut que les pays développés et les institutions financières internationales prennent des initiatives plus hardies en annulant purement et simplement cette dette. Ces initiatives devront s'accompagner d'une aide plus accrue et d'investissements internationaux plus conséquents si l'on veut véritablement que l'Afrique ne demeure pas en marge de l'économie mondiale.

Les réformes politiques et sociales entreprises dans la plupart des pays du continent depuis une décennie devraient encourager une telle démarche.

Mettre fin à la souffrance humaine, à l'incompréhension entre les hommes et entre les États, préserver la nature, tels sont les grands défis auxquels nous aurons à faire face avec davantage de détermination et qui exigent de nouvelles règles dans les relations internationales.

Dans cette perspective, l'Organisation des Nations Unies demeure un outil irremplaçable pour apaiser les conflits, rehausser la coopération, enrayer la misère, l'injustice et l'arbitraire, en un mot, réconcilier l'humanité avec elle-même.

Pour ce faire, elle doit à la fois être restructurée et dotée de ressources à la hauteur des responsabilités et des espoirs placés en elle. Elle doit être renforcée pour mieux assurer l'une des tâches les plus fondamentales, l'une des fonctions vitales pour lesquelles elle a été créée, à savoir, le maintien de la paix.

Cette activité qui s'est considérablement développée au cours des dernières années, revêt un caractère multiforme et pluridimensionnel. Elle comporte un aspect préventif, j'oserais dire, prophylactique, à plusieurs volets. Elle doit faire appel à tous les mécanismes de règlement pacifique des différends mais elle comporte aussi en dernier ressort un aspect plus curatif qui nécessite davantage de ressources et une détermination inflexible pour la rendre dissuasive et donc productive.

Les palinodies et autres affligeantes pantalonnades auxquelles on a assisté ces dernières années tant en Bosnie qu'en Sierra Leone, ne sont pas de nature à renforcer le crédit de notre Organisation.

Les soldats de la paix doivent recevoir les moyens suffisants pour imposer la paix, au besoin par la force. Cela postule des résolutions claires et univoques quant au recours à la force comme moyen premier du maintien de la paix car les soldats de la paix ne doivent plus être des proies faciles pour les seigneurs de guerre de tout acabit.

L'ONU doit également fonctionner sur une base égalitaire en respectant la configuration actuelle du monde. Nul ne peut ignorer aujourd'hui que la puissance ne repose plus sur la seule force militaire. Le système international ne peut continuer à fonctionner en fermant les yeux sur l'émergence de nouvelles puis-

sances, l'évolution de la situation des anciennes, bref, sur la profonde mutation subie par la société internationale depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale; mutation caractérisée par la diversification de la notion même de puissance.

Pour toutes ces raisons, le Tchad se prononce également en faveur d'une réforme du Conseil de sécurité. Son élargissement aux autres continents introduirait une plus grande démocratisation dans ses prises de décisions, plus d'équité dans les relations internationales et reflèterait l'état réel de la société internationale.

Ces principes qui nous sont chers, devraient nous amener à admettre la République de Chine Taiwan au sein de notre Organisation. Ce serait justice rendue à cet État fondateur de l'ONU qui, plus que beaucoup d'autres sans doute, remplit toutes les conditions de la puissance étatique et contribue à la paix et au développement dans le monde.

Je voudrais terminer mon propos en émettant le vœu que par nos initiatives et nos décisions, ce Sommet qui inaugure notre entrée dans le nouveau millénaire soit différent de tous les autres; qu'il laisse une trace inaltérable dans la coopération internationale.

Le Coprésident (Namibie) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. le Cardinal Angelo Sodano, Secrétaire d'État du Saint-Siège.

Le Cardinal Sodano (Saint-Siège) : J'ai l'honneur d'apporter à cette Assemblée les salutations cordiales et les encouragements du pape Jean-Paul II aux représentants des pays du monde entier venus à New York redire leur confiance dans l'œuvre de l'Organisation des Nations Unies. C'est le vœu fervent du Saint-Siège que, à l'aube du troisième millénaire, l'ONU contribue à construire pour le bien de l'humanité une nouvelle civilisation, celle qui a été appelée la « civilisation de l'amour ».

La première tâche des Nations Unies est de maintenir et de promouvoir la paix. C'était le but essentiel des fondateurs de l'Organisation et il reste actuel. Trop souvent encore, la guerre endeuille et fait souffrir les peuples. Face à la recrudescence des conflits, en particulier les luttes civiles et ethniques, l'ONU a le devoir d'intervenir dans le cadre de la Charte pour ramener la paix.

Au nom du Pape, je rends hommage à tout ce que l'ONU a déjà fait dans ce domaine et je salue la mémoire des soldats et des membres du personnel civil qui ont trouvé la mort au cours des opérations de maintien de la paix.

La seconde tâche de l'ONU est la promotion du développement. Aujourd'hui encore, une part importante de la population mondiale vit dans des conditions de misère qui sont une offense à la dignité humaine. D'autres maux sont bien souvent associés à la pauvreté, comme la guerre, la dégradation de l'environnement et les catastrophes naturelles, ainsi que les épidémies. Comment ne pas souligner que la plupart de ces fléaux touchent d'abord l'Afrique et ne pas invoquer pour elle une attention spéciale et des efforts qui soient à la mesure de ses besoins?

La troisième tâche de l'ONU est la promotion des droits de l'homme. Le combat pour les droits de l'homme n'est jamais terminé et je citerai ici la défense du premier d'entre eux, le droit à la vie, si souvent mis en péril. Le pape Jean-Paul II exprime d'ores et déjà son appui à la Conférence mondiale contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance, conférence qui se tiendra l'année prochaine en Afrique du Sud, et il encourage toutes les initiatives destinées à empêcher la dissémination du racisme et de l'intolérance. Mais en plus de cette approche concrète des droits de l'homme, il faut affermir ceux-ci en leur donnant une solide base éthique, car autrement, ils demeureront fragiles et sans fondations.

Une quatrième tâche pour l'ONU est de garantir l'égalité de tous ses Membres. L'écoute et le respect de chacun sont impératifs lorsqu'il s'agit de prendre des décisions communes. Dans cette optique, je me permets de rappeler la position du Saint-Siège au sujet des sanctions imposées par l'Organisation à un État. Une procédure de révision devrait être mise en place dans chaque cas, ainsi que des modalités opportunes afin que ces mesures ne fassent pas peser leur poids avant tout sur des populations innocentes.

Les chrétiens, qui ont rappelé cette année la naissance de Jésus à Bethléem, se sentent solidaires des efforts que la communauté internationale entreprend pour que le monde de demain soit délivré de la violence, des injustices et des égoïsmes. À cette œuvre immense, l'Église catholique se propose de contribuer avant tout par l'annonce de l'Évangile du Christ car, sans progrès spirituel, le progrès matériel des nations

sera vain et illusoire. Cette conviction a guidé l'Église tout au long de son histoire et c'est aussi son engagement pour le troisième millénaire.

Le Coprésident (Namibie) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va entendre une allocution de S. E. M. Sabo Nassirou, Ministre des affaires étrangères, de la coopération et de l'intégration africaine du Niger.

M. Nassirou (Niger) : S. E. M. Mamadou Tandja, Président de la République du Niger, qui aurait bien voulu être des nôtres aujourd'hui, n'a pu, à son grand regret, faire le déplacement de New York. Il m'a donc chargé de transmettre, en son nom, le message que voici :

« Alors que l'humanité a réalisé des progrès techniques et technologiques considérables et élevé à un niveau jamais égalé la production de biens et services, des milliards d'individus manquent du minimum vital du fait de la pauvreté. Le problème de la pauvreté représente l'un des défis majeurs que les autorités nigériennes se sont résolues à relever tant il est vrai qu'il sape les fondements de toutes les politiques et stratégies nationales de développement économique et social.

Des enquêtes menées au plan national, il ressort que 63 % de la population nigérienne vit dans la pauvreté et 34 % dans l'extrême pauvreté. Le seuil de pauvreté retenu en l'espèce est de 100 dollars par an et par personne en milieu urbain, et de 70 dollars par an et par personne en milieu rural. Quant aux seuils d'extrême pauvreté, ils sont fixés aux deux tiers de ces montants.

La grande majorité des pauvres au Niger vit en milieu rural. Les signes de cette pauvreté se manifestent à divers niveaux de l'économie nationale. Ainsi une personne sur trois accède à un centre de santé, un enfant sur trois est scolarisé, un adulte sur cinq est alphabétisé, et 50 % seulement de la population a accès à l'eau potable.

À ce tableau fort préoccupant, s'ajoutent un taux élevé d'accroissement naturel de la population et un faible revenu. Ainsi l'écrasante majorité des Nigériens figure parmi le milliard d'habitants de notre planète vivant avec moins de 1 dollar par jour.

En termes de pauvreté, on peut aisément constater que les secteurs et sous-secteurs sociaux

les plus affectés sont ceux de l'éducation de base (enseignement primaire, alphabétisation, formation), de la santé, de la population, de l'eau potable, de l'hygiène, de l'assainissement et de l'habitat. Les groupes cibles vulnérables se composent essentiellement des femmes écrasées par le poids des tâches domestiques et des jeunes en proie au sous-emploi et à l'exode. Ces groupes vulnérables sont également sujets à l'analphabétisme, surtout en milieu rural.

Au total, tous ces aspects contribuent dans une large mesure à hypothéquer les politiques et stratégies de développement, à rendre l'économie nationale peu performante et à accentuer la dégradation d'un environnement déjà trop fragilisé par les aléas climatiques propres aux régions sahélo-sahariennes, comme la nôtre.

Voilà pourquoi, nous basant sur nos diverses expériences en matière de gestion des ressources naturelles, nous avons élaboré un Plan national en la matière axé sur la lutte contre la désertification, l'eau et le développement durable, l'énergie, l'environnement urbain, la diversité biologique et les changements climatiques.

Le Niger a adhéré au nouveau cadre stratégique de lutte contre la pauvreté, proposé par les institutions de Bretton Woods, lors du Sommet sur la croissance et la pauvreté en Afrique tenu à Libreville, les 18 et 19 janvier 2000. Ce Sommet auquel de nombreux chefs d'État et de gouvernement africains participant à cette Assemblée ont pris part, a eu pour objectif d'examiner les perspectives du continent à l'orée du nouveau millénaire et les défis à relever pour accélérer la croissance économique et éliminer la pauvreté.

Fort de la légitimité et de la stabilité institutionnelle découlant des élections libres et transparentes de novembre dernier, le Niger a engagé un processus participatif très ouvert en vue de l'élaboration à très court terme de son Document stratégique de lutte contre la pauvreté. Ce nouveau cadre constitue sans nul doute une démarche plus dynamique et plus efficace de lutte contre la pauvreté parce que basée sur une plus grande participation citoyenne à son élaboration et centrée sur une meilleure lecture du diagnostic complexe de la nature des facteurs déterminants de la pauvreté.

Notre stratégie de lutte contre la pauvreté accorde la priorité à la recherche d'une meilleure adéquation entre une saine gestion économique et un développement humain durable qui se fonde principalement sur le secteur agropastoral. Cette stratégie constitue l'épine dorsale du futur plan de développement économique et social 2000-2004 que le Gouvernement vient de mettre en chantier afin de répondre aux multiples défis du millénaire. Dans cette démarche, nous avons pleinement conscience que l'effort extérieur ne saurait suppléer l'effort interne.

Voilà pourquoi nous restons fermement convaincus qu'en ce début du XXI^e siècle, une attention particulière doit être consacrée à la concrétisation de la vocation à l'universalité de l'Organisation mondiale. La paix, la sécurité et le développement durable sont des notions trop importantes qui nécessitent l'élargissement tant souhaité du Conseil de sécurité et ne doivent plus relever de l'unique responsabilité d'un club de puissances militaires, économiques ou financières.

L'Afrique, parce qu'elle occupe aujourd'hui une large part des initiatives internationales et qu'elle compte bien en devenir aussi sujet actif, doit prendre une place significative au sein du Conseil de sécurité réformé. Et au sein de cette Afrique, il y a des pays capables de jouer un rôle déterminant.»

La Coprésidente (Finlande) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va entendre une allocution de S. E. M. Yerodia Abdoulaye Ndombasi, Ministre d'État aux affaires étrangères et à la coopération internationale de la République démocratique du Congo.

M. Ndombasi (République démocratique du Congo) : Je vais prier les interprètes de bien vouloir me pardonner de n'avoir pas remis de texte. Je n'ai pas remis de texte parce que je voudrais sortir des sentiers battus.

Que peut-on recommander à l'Organisation des Nations Unies pour rendre plus efficace son travail dans le maintien de la paix dans le monde? Cette réflexion, je la lie à celles qu'un grand esprit de ce siècle a développées dans un ouvrage intitulé *Malaise dans la civilisation*, et qui l'ont conduit à penser qu'il y avait un instinct de mort chez les êtres parlants. Malheureusement, cette même mort lui a arraché la plume de la

main et il n'a pas pu expliciter outre mesure cet instinct de mort et ce malaise dans la civilisation.

Il y a malaise dans la civilisation. Cela ne date pas d'aujourd'hui. Cela se traduit toujours par un phénomène où les semblants vacillent, où les signifiants se mettent dans une ronde folle. Il en fut ainsi pour la signifiante Société des Nations. L'auteur même de *Malaise dans la civilisation* se demandait comment il se faisait qu'accompagnées par le « Concerto de l'Empereur », « l'Offrande musicale », « l'Hymne à la joie », des hordes venues des lieux mêmes où ces oeuvres sont produites viennent créer ce malaise de la civilisation de la Première Guerre mondiale.

J'anticipe pour dire que la civilisation ne débarrasse d'aucun malaise puisque nous voilà : le signifiant ONU connaît aussi la vacillation des semblants et la chute infernale des signifiants. Il en va ainsi pour le signifiant « respect des frontières nationales » : nul ne peut contester qu'il est aujourd'hui tenu pour quelque chose qu'il faut violer. Notre pays en témoigne : voilà deux ans que, comme le firent les Huns naguère, des hordes apparemment civilisées – si l'on se réfère à leurs chansons, qui sont de véritables murmures et que personnellement j'adore – foulent aux pieds le signifiant « respect des frontières », foulent aux pieds le signifiant « respect de la souveraineté nationale », foulent aux pieds le signifiant « respect des richesses nationales ». Ces gens sont dans cette salle et ils sont chez nous depuis deux ans. Et ils ne montrent aucun désir de partir. Ils restent dans notre pays, violant ainsi les signifiants qui fondent cette Organisation. Et personne ne les oblige à partir. Et ils proclament avec outrecuidance qu'ils ne sont pas près de partir.

Le patriotisme et le nationalisme commandent qu'avec nos faibles moyens nous essayions de mettre un terme à cette violation de la Charte des Nations Unies et de la Charte de l'Organisation de l'unité africaine... Oui, Messieurs les Africains, ça vous pend au nez : traverser vos frontières, mettre en question votre indépendance nationale, faire une razzia sur les richesses de votre pays, ça ne concerne pas que nous. Demain, avec cette nouvelle race de Huns, ça peut se passer chez vous, parce que le malaise dans la civilisation actuelle montre que la civilisation ne débarrasse pas du malaise, puisque ça se répète.

Alors, que faut-il dire à l'ONU venant de notre propre expérience pour que, dès maintenant, elle ne se contente pas d'observer ce qui se passe, mais qu'elle

applique ses propres résolutions? Nous n'attendrons pas 40 ans, comme pour la résolution 242 (1967) du Conseil de sécurité sur la Palestine, qui commence seulement à tenter d'être appliquée. Nous n'attendrons pas le Camp David de dans 40 ans et le Président des États-Unis de dans 40 ans pour que les résolutions qui nous concernent, les résolutions 1234 (1999), 1291 (2000) et 1304 (2000) du Conseil de sécurité soient appliquées. Nous n'attendrons pas tout ce temps-là. Et si nous écourtons ce temps et si notre patriotisme et notre nationalisme nous commandent de mettre un terme à cette violation des principes qui nous réunissent ici et qui font que ceux-là qui occupent notre pays depuis deux ans sont indignes de participer avec vous à cette célébration du millénaire.

Heureusement, le millénaire n'a pas encore commencé : il commencera le 1er janvier 2001. L'ONU a encore le temps d'appliquer notre proclamation, à savoir que nous n'entrerons pas dans le troisième millénaire occupés et humiliés. C'est la prière que je vous fais, que le Président Laurent-Désiré Kabila, occupé à des tâches de guerre en raison de l'occupation, de la razzia et de la violation de nos frontières, n'ayant pas pu se joindre à vous, m'a délégué pour vous faire. Comme d'autres faisaient la prière sur l'Acropole et d'autres sur le pont d'or, je vous fais cette oraison au bord de l'Hudson, où je vous invite tous, tels que vous êtes, de quelque continent que vous soyez, à faire en sorte que ceux qui sont encore dans notre pays, en ce moment où je vous parle, rentrent chez eux et nous laissent réparer les dégâts du satrape que tous connaissent qui, pendant plus de 32 ans a délabré le pays, a délabré les consciences, a délabré la morale de notre peuple. Aidez-nous à ce que ces gens retournent chez eux. Aidez-nous à ce que la guerre se termine.

Comment se terminent les guerres? La guerre 39-45, comment s'est-elle terminée? Par des pourparlers directs entre les alliés et les nazis. La guerre du Viet Nam, comment s'est-elle terminée? L'aigle américain a dû aller voir le Viet Cong et parler avec lui. La guerre d'Algérie, comment s'est-elle terminée? Le général De Gaulle lui-même a cédé à la nécessité de parler avec les Algériens pour que la guerre se termine. La guerre entre les catholiques et les protestants en Irlande, qui dure depuis des siècles, comment a-t-elle commencé à se terminer? Par des pourparlers directs entre les protestants et les catholiques en Irlande. Et la guerre entre l'agressé de la République démocratique du Congo et

les agresseurs rwandais, ougandais, burundais, comment va-t-elle se terminer?

Et bien, par des pourparlers directs entre l'agressé et les agresseurs. Si l'on recourt à d'autres subterfuges, c'est qu'on désire que la guerre ne se termine pas. Et la guerre est rentable pour les agresseurs, puisqu'ils sont occupés à nous occuper, à nous faire la guerre et à grappiller dans notre sol et dans notre sous-sol les diamants, l'or, le cobalt et le bois précieux que leurs pays ne possèdent pas. C'est une guerre de rapines. Et si l'ONU veut, comme elle nous le demande, qu'on lui dise comment rendre efficace désormais son action, je répondrai en me référant à d'autres activités où l'on s'adresse à un sujet supposé savoir. Seulement supposé savoir. Mais il est enseigné par le psychotique, avec ses délires.

Nous y sommes! Des gens quittent leur pays sans être provoqués. Aucun de nos soldats ne se trouve à l'étranger. Ces gens rentrent dans notre pays et, d'une façon délirante, disent «nous restons, parce que nous avons subi des malheurs». Alors ils restent chez autrui. Ce qui est contraire aux principes qui nous réunissent ici.

Alors, rien ne sert de psalmodier, de diagnostiquer les maux qui font qu'il y a de nouveau malaise dans la civilisation, si on ne le fait pas sur des principes : respect absolu, selon la Charte des Nations Unies, des frontières des pays d'autrui. Respect absolu, selon la Charte des Nations Unies, de l'indépendance nationale d'autrui et de l'indépendance politique d'autrui. Si nous ne nous basons pas sur ces principes, le malaise continuera et les psychotiques n'apporteront aucun savoir à l'ONU pour que désormais elle travaille avec efficacité sans donner l'impression de tourner en rond.

Quoi qu'il en soit, nous sommes déterminés à défendre nos droits, à bouter hors de notre pays par tous les moyens les intrus qui y sont installés maintenant et qui entendent continuer à s'y installer. Nous mettons dans la bouche de notre Président ce que Corneille a mis dans la bouche d'Auguste : En est-ce assez, ô ciel! Et le sort pour nous nuire, a-t-il quelqu'un des nôtres qu'il veuille encor séduire? Qu'ils joignent leurs efforts au secours des enfers; nous sommes maîtres de nous comme de notre pays.

La Coprésidente (Finlande) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution

prononcée par S. E. le cheikh Mohammed bin Mubarak Al-Khalifa, Ministre des affaires étrangères de Bahreïn.

Le cheikh Al-Khalifa (Bahreïn) (*parle en arabe*) : C'est un plaisir pour moi de prendre la parole devant cette importante assemblée internationale au nom de S. A. le cheikh Hamad bin Issa Al-Khalifa, Émir de l'État de Bahreïn, et de transmettre à tous les participants ses salutations et ses espoirs que ce Sommet atteindra ses nobles objectifs et renforcera le rôle de l'Organisation des Nations Unies ainsi que le respect leur Charte et des nobles principes qui y sont consacrés.

Bahreïn sent véritablement qu'il fait pleinement partie de cette vaste assemblée de cette communauté ouverte et diverse des Nations Unies, car mon pays, tout au long de son histoire, a incarné ces grandes valeurs en tant que membre de la grande famille de l'humanité en coexistant de manière tangible et continue avec des cultures, croyances et principes divers. Bahreïn continue à ce jour, comme il l'a fait à travers les âges, de jouer un rôle de chef de file et de servir d'exemple dans ce domaine parmi ses voisins et dans sa région. Bahreïn ne cesse d'affirmer son rôle de pionnier en matière de libre-échange et d'ouverture économique. En outre, il est un symbole de coexistence idéale et de paix durable avec tous ses voisins, comme le prouve son histoire vieille de plus de 5000 ans. Il s'agit là d'une responsabilité que Bahreïn continuera d'assumer à l'avenir, comme il l'a fait par le passé.

Devenu Membre de l'Organisation en 1971, après avoir accédé, avec l'approbation du Conseil de sécurité, à la pleine indépendance politique et à l'exercice d'une souveraineté intégrale sur la totalité de ses îles, de son territoire et de ses eaux territoriales, l'État de Bahreïn a pleinement et activement participé à toutes les réunions et à toutes les activités de l'Organisation des Nations Unies. Il s'est acquitté, aux plans régional et international, de toutes les obligations afférentes à son statut de Membre, comme il l'a prouvé durant son mandat en tant que membre du Conseil de sécurité en 1998 et 1999.

Aujourd'hui, tandis que nous, dirigeants et représentants des États Membres de cette Organisation, sommes réunis ici pour envisager la voie à suivre à l'avenir, il nous appartient de saisir cette occasion pour réfléchir à la situation actuelle ainsi qu'aux défis que posent l'évolution et les mutations politiques, écono-

miques, scientifiques et culturelles. Cette évolution et ces mutations n'ont pas que des aspects positifs, mais donnent également lieu à certaines préoccupations et appréhensions, notamment en ce qui concerne la mondialisation et des questions telles que la paix et la sécurité internationales et la lutte contre la pauvreté, le crime organisé, le terrorisme, l'extrémisme et les menaces à l'environnement.

Notre assemblée doit nous donner l'occasion de déterminer les priorités futures du nouveau siècle, en particulier les aspects du maintien de la paix et de la sécurité internationales et le règlement pacifique et amiable de tous les conflits régionaux et internationaux, compte tenu des effets néfastes que ces conflits ont sur le progrès et la prospérité mondiales. Le conflit et les guerres qu'a connus la région du Moyen-Orient pendant plus d'un demi-siècle, en épuisant les ressources et les potentialités des États et des populations de la région et en entravant la réalisation des projets de développement, ont montré la nécessité et l'importance de ces solutions.

Aujourd'hui, alors que nous poursuivons nos efforts pour trouver une solution à ce conflit, nous espérons que les efforts des parrains du processus de paix, notamment ceux des États-Unis d'Amérique et d'autres parties régionales et internationales, permettront de parvenir à une paix juste, globale et durable qui garantisse les droits légitimes du peuple palestinien de créer son propre État indépendant avec pour capitale Jérusalem. Les négociations et les contacts entre les parties au processus de paix ont prouvé que Jérusalem est la clé de la paix, et ce en raison de son statut particulier au regard des Arabes et des Musulmans. Le retrait israélien des territoires syriens occupés depuis 1967 constitue un élément important pour l'instauration d'une paix globale, juste et durable.

L'une des priorités du nouveau siècle doit être d'accorder toute l'attention voulue à l'avenir de l'humanité et de le préserver d'autres dangers, tels que le terrorisme et les armes de destruction massive. Le respect des droits de l'homme tout en s'assurant que ces droits ne servent pas de prétexte politique pour s'ingérer dans les affaires intérieures d'autres États, la promotion du dialogue et l'enrichissement mutuel entre les civilisations ainsi que l'établissement d'une coopération régionale et internationale fondée sur le partenariat et l'intérêt mutuel doivent également figurer au nombre de ces priorités.

Les nobles objectifs et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies afin d'assurer la justice, la paix, la sécurité et la stabilité à travers le monde impliquent, pour nous, la nécessité de renforcer le rôle de l'Organisation, de restructurer et de réformer ses organes et ses méthodes de travail, notamment pour ce qui est du Conseil de sécurité dont les activités doivent être transparentes et la composition équitable. Le rôle de l'Assemblée générale en matière de paix, de sécurité et de justice doit être également confirmé.

Pour terminer, nous voudrions féliciter S. E. M. Kofi Annan, pour les efforts sincères et inlassables qu'il déploie pour raffermir et dynamiser le rôle des Nations Unies dans les domaines de la sécurité, de la stabilité et de la paix dans le monde.

Que la paix et la grâce de Dieu soient avec vous.

La Coprésidente (Finlande) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre l'allocution de S. E. M. Mamadu Ilaia Djalo, ministre des affaires étrangères et des communautés de la République de Guinée-Bissau.

M. Djalo (Guinée-Bissau) (*parle en portugais*) (texte anglais fourni par la délégation) : C'est pour nous un grand honneur et un privilège que de participer au Sommet du millénaire et de représenter S. E. M. Kumba Yala, Président de la République de Guinée-Bissau, qui transmet aux participants le message suivant :

« Tenue au plus haut niveau du Sommet du millénaire, cette séance mémorable témoigne de notre loyauté aux idéaux et objectifs communs et confirme la validité et l'importance des principes et des normes sur lesquels repose notre action collective, telle que définie dans la Charte des Nations Unies.

L'esprit de responsabilité partagée qui anime notre Organisation et inspire nos travaux est une précieuse conquête que nous devons préserver, renforcer et adapter aux temps nouveaux.

Pour la Guinée-Bissau, il est essentiel de renforcer la capacité des Nations Unies de remplir un rôle toujours plus grand dans les relations internationales. À cet égard, nous sommes attachés à la revitalisation de l'Assemblée générale et à la rationalisation de son ordre du jour, tout comme nous préconisons la réforme du Conseil de sécurité en ce qui concerne l'augmentation du

nombre des membres permanents et non permanents. En effet, les changements profonds intervenus dans le monde nécessitent une plus grande représentativité de cet organe et incitent à l'application des principes de transparence et de démocratie dans ses travaux.

Alors que le paysage politique connaît des changements rapides et profonds, l'époque actuelle montre que ces transformations, loin d'être temporaires, s'inscrivent dans un processus résultant de la nécessité pour les nations de se développer dans un monde toujours plus interdépendant. Avec la mondialisation, les liens et l'interconnexion des destinées humaines favorisent l'apparition de conditions objectives permettant la participation effective de tous les membres de la communauté internationale à la recherche de solutions aux problèmes du monde contemporain.

L'action menée pour l'établissement de la paix et de la stabilité ne peut donc être dissociée de celle entreprise pour assurer le développement économique et social des moins favorisés.

Cette action doit s'étendre à l'échelle mondiale. Elle doit être cohérente et unifiée, fondée sur une transformation structurelle des économies des pays en développement, notamment des pays les moins développés, de façon à jeter les bases d'un développement socio-économique durable.

Bien entendu, cette position doit reposer sur nos propres efforts ainsi que sur la capacité de réorienter les politiques de développement vers une rationalisation et une efficacité plus grandes, comme dans la recherche de solutions précises aux conflits qui ravagent toujours le monde.

Alors que la Guinée-Bissau a été secouée par des troubles au long de son histoire, la fermeté de la ligne directrice de notre diplomatie prouve la continuité sans équivoque de notre attachement aux nobles idéaux de la Charte des Nations Unies.

En ce sens, notre pays se consacre à la recherche de réponses justes susceptibles de résoudre les nombreuses crises que connaissent différentes régions de la planète, notamment notre sous-région d'Afrique.

C'est sur la base de ces principes que notre pays, la Guinée-Bissau, réaffirme sa ferme détermination de contribuer, en coopération avec les pays représentés en cette instance, à la pleine réalisation des nobles objectifs et à la concrétisation des idéaux de la Charte des Nations Unies, ici, au seuil du nouveau millénaire ».

La Coprésidente (Finlande) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre l'allocution de S. E. M. Hersey Kyota, Président de la délégation de la République des Palaos.

M. Kyota (Palaos) (*parle en anglais*) : Bonjour et merci de m'accorder le privilège de prendre la parole devant vous tous, aujourd'hui. Avant toute chose, je voudrais transmettre les salutations les plus chaleureuses de S. E. Kuniwo Nakamura, de tous les responsables et du peuple de la République des Palaos. C'est un grand honneur et un réel privilège que d'être ici parmi tant de dirigeants en cette circonstance exceptionnelle du Sommet du millénaire. Ce Sommet est une occasion toute particulière de passer en revue les réalisations importantes des Nations Unies, de faire le bilan des énormes changements intervenus dans le monde depuis la création de l'Organisation, d'examiner les défis que ces changements entraînent et d'envisager la façon dont les Nations Unies peuvent répondre au mieux aux objectifs et aux buts qui leur ont été fixés pour ce nouveau millénaire.

La République des Palaos étant le dernier territoire des Îles du Pacifique placé sous le régime du Conseil de tutelle à parvenir à son indépendance n'avait manifestement pas eu la possibilité de se faire entendre au moment où la collaboration sur la direction de l'Organisation des Nations Unies avait été engagée. Cependant, nous sommes dans un monde nouveau guidé par un nouvel ordre mondial et il existe un besoin véritable de rechercher de nouvelles orientations pour l'ONU. Les Palaos accueillent avec une grande satisfaction cette occasion qui leur est offerte de faire entendre leur voix sur ce sujet aujourd'hui. Nous espérons fermement que l'ONU s'efforcera d'accueillir les autres États du monde qui ne sont pas encore Membres de l'Organisation et qu'elle permettra qu'ensemble, « Nous, peuples », créons la volonté et la détermination internationales nécessaires pour relever tous les défis qui se poseront à nous au cours de ce nouveau siècle.

Étant un ancien territoire placé sous la tutelle de l'administration des États-Unis d'Amérique, les Palaos ont eu l'avantage de pouvoir observer en toute sécurité les événements parfois chaotiques de la période consécutive à la seconde guerre mondiale marquée par la fin de la colonisation et l'édification des nations, qui a suivi la fondation de l'ONU sous la protection d'une superpuissance. Nous avons pu observer les différents modèles qui ont été envisagés pour faire face aux changements radicaux qui ont accompagné cette période et pour s'y adapter, tout en n'ayant pas eu nous-mêmes l'obligation d'adopter un de ces modèles. Nous avons ainsi pu apprendre sans avoir à faire cette expérience et à supporter tous les coûts et les effets négatifs auxquels donne souvent lieu un tel processus d'apprentissage. La direction des États-Unis d'Amérique a fourni à notre pays un environnement sûr dont nous avons besoin pour nous préparer à être des participants à part entière au sein la communauté mondiale. C'est pourquoi nous exprimons notre sincère reconnaissance aux États-Unis d'Amérique.

Bien que faisant partie des territoires sous tutelle des Îles du Pacifique, nous ne sommes pas restés inactifs. Comme nous l'avons déjà signalé, nous avons observé activement le monde qui nous entoure en prenant note des changements et en pesant les avantages et les inconvénients des différents systèmes à mesure qu'ils apparaissaient ou disparaissaient avec les réalités toujours changeantes qui les accompagnaient. Nous en avons conclu, comme presque tous les acteurs internationaux, gouvernementaux et non gouvernementaux, que le système le plus stable qui s'adaptait le mieux aux changements et qui était le mieux à même de se développer grâce à ces changements radicaux voire de les adopter, est le système qui offre la plus grande possibilité de participation active par le plus grand nombre de ses membres. À maintes reprises, la souplesse requise pour permettre son fonctionnement autonome a permis à ce système de répondre de manière positive aux défis venant de l'extérieur et aux changements de paradigmes en dehors de ses membres. Cette observation nous amène à considérer deux points essentiels pour ce qui est des opérations futures de l'ONU.

Premièrement, la participation des États à l'Organisation des Nations Unies doit être aussi large que possible. Les documents préparés par le Secrétariat de l'ONU pour ce Sommet indiquent à juste titre que l'ancienne notion d'États-nations discrets a été supplantée par les réalités de la vie moderne. On avait

coutume de dire qu'aucun d'entre nous n'est une île, l'essor des communications transnationales, des sociétés multinationales, de l'intégration régionale et des organisations non gouvernementales nous permet aujourd'hui de déclarer qu'aucune île n'est plus une île. Dans un sens très réel et très concret, on ne peut plus parler d'un État entièrement indépendant à l'heure actuelle.

Compte tenu de ces faits, les conditions à remplir pour être admis en tant que Membre à cette Organisation doivent être revues et élargies. Il y a un certain nombre d'acteurs internationaux qui jouent un rôle crucial sur la scène régionale et internationale et qui continueront de le faire dans un avenir proche bien qu'ils se voient refuser de participer à cet organe. Un de ces acteurs au moins, la République de Chine sur Taiwan, répond aux critères énoncés dans les définitions habituelles d'un État et n'est cependant pas reconnu par l'ONU. Ce fait est tout simplement inacceptable et il compromet les objectifs de l'ONU qui consistent à encourager la participation la plus large possible et qui ont été reconnus à maintes reprises dans les documents du Secrétariat. Au contraire, pour maintenir et améliorer l'efficacité de l'ONU, nous devrions reconnaître que les notions anciennes de la communauté internationale sont dépassées et nous devrions envisager une participation officielle et générale à l'ONU, fondée sur des considérations pratiques pour juger de l'importance d'une entité en tant qu'acteur international.

Le deuxième point que je voudrais souligner est le fait que la participation doit être aussi large que possible. Nous entendons par là que les décisions à tous les niveaux de l'ONU doivent être ouvertes à une participation réelle, c'est-à-dire une participation efficace ou au moins une représentation de base par tous les Membres. Pour ne citer qu'un des exemples les plus patents de l'échec de l'ONU à répondre à ce besoin, il suffit de rappeler certains faits essentiels concernant le Conseil de sécurité. Alors que le nombre des Membres de l'ONU est passé de 51 à sa création à 189 aujourd'hui, le nombre des membres du Conseil de sécurité ne s'est accru que de 10 membres, dont aucun ne sont permanents. Le nombre et, plus important encore l'identité des membres permanents n'ont pas changé. Il s'ensuit que la grande majorité de tous les États Membres se voient refuser une véritable participation à ce que d'aucuns considèrent comme étant l'organe le plus important de l'ONU. Cela aussi

est inacceptable. Il faut qu'il y ait une véritable réforme du Conseil de sécurité de façon à permettre une participation réelle et élargie à cet organe. La République des Palaos estime que le fait d'admettre le Japon et certains autres pays en tant que nouveaux membres permanents du Conseil de sécurité représenterait un pas important vers cet objectif.

La République des Palaos considère que les mesures proposées aujourd'hui revêtent une grande importance si l'on veut que l'ONU conserve son efficacité institutionnelle et qu'elle la renforce dans le cadre du nouveau système mondial. Une fois cela fait, nous pourrions ensuite traiter de manière efficace des problèmes de développement qui se posent à nous à l'orée de ce nouveau siècle. La question de l'environnement est un des défis majeurs dans le travail de l'ONU. Nous, chacun des États Membres de l'ONU, devons tous manifester la volonté politique nécessaire pour lutter efficacement contre les problèmes écologiques une fois pour toutes.

Le problème le plus urgent en matière d'environnement pour lequel nous n'avons pas suffisamment recherché de solutions et qui menace la survie des petits États insulaires mais également de tous les pays du monde est la viabilité écologique. La pérennité de l'environnement est un défi qui se pose à chacun d'entre nous. Les activités industrielles et les agro-industries continuent d'avoir des effets nocifs sur nos sols et nos cours d'eau. Dans de nombreux pays en développement, le déboisement massif, les pratiques agricoles néfastes et l'urbanisation débridée sont des causes importantes de dégradation de l'environnement. Tous ces problèmes spécifiques doivent être examinés de manière collective et donner lieu à des efforts vigoureux qui permettraient à tous les pays de continuer de répondre à leurs besoins économiques sans pour autant compromettre la capacité de notre planète à satisfaire les besoins des générations futures.

Mon pays estime en particulier que tous les pays doivent prendre un engagement politique clair et rigoureux pour traiter d'un phénomène écologique particulièrement préoccupant, à savoir les changements climatiques. Les preuves continuent de s'accumuler démontrant la réalité incontournable de l'impact de l'émission des gaz à effet de serre qui sont responsables du réchauffement de la planète. L'atmosphère se réchauffe à un rythme alarmant et le niveau des mers s'est élevé de manière inhabituelle. La République des Palaos a connu ces dernières années les premiers effets

dévastateurs de ce phénomène mondial. En raison de l'élévation du niveau de la mer, l'eau a submergé nos cultures de taros et nos terres agricoles, détruisant ainsi quelques-unes de nos principales sources d'alimentation. Certains pays voisins du Pacifique ont eu des expériences encore plus catastrophiques à la suite de l'élévation du niveau de la mer. De nombreuses personnes ont été déplacées et sont venues s'ajouter au nombre estimé de 25 millions de « réfugiés écologiques » qui ont été forcés de quitter leur domicile.

La République des Palaos, qui préside le Forum du Pacifique Sud, lequel est constitué de 16 États membres insulaires, est vivement préoccupée par l'effet dévastateur des changements climatiques sur certains de ces pays insulaires. En tant qu'habitants d'un écosystème fragile, nous demandons à la communauté internationale de réagir plus vigoureusement face à cette réalité incontournable.

Les changements climatiques constituent un problème mondial dont les effets dévastateurs ne peuvent être atténués que si tous les pays apportent leur contribution, sur la base d'une responsabilité partagée mais distincte. S'agissant de nos responsabilités distinctes, il est urgent d'appliquer le Protocole de Kyoto de 1997 à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Pour qu'il y ait des progrès réels dans nos efforts de lutte contre les changements climatiques, les pays industrialisés sont de nouveau appelés à prendre des engagements sur les limites d'émissions vérifiables et les objectifs en matière de réductions énoncés dans le Protocole de Kyoto. Un tel engagement reste à obtenir et il contribuerait sensiblement aux premières mesures de réduction du réchauffement de la planète. Pour démontrer cet engagement de tous, nous devons nous rappeler que le défi des changements climatiques nous concerne tous. Nous, en tant que citoyens responsables de la communauté internationale, devons collectivement créer une ferme volonté politique pour procéder aux changements nécessaires, notamment ceux prévus dans le Protocole de Kyoto de 1997.

La Coprésidente (Finlande) (*parle en anglais*) : Avant de donner la parole au prochain orateur, je demande de nouveau aux représentants d'avoir l'amabilité de rester silencieux et d'écouter ces excellentes interventions; cela nous permettra d'avancer plus vite. Je remercie les membres de leur coopération à cet égard.

L'Assemblée générale va à présent entendre une allocution de S. E. M. Panapasi Nelesone, Secrétaire permanent, Ministre des affaires étrangères de Tuvalu.

M. Nelesone (Tuvalu) (*parle en anglais*) : C'est pour moi un grand honneur et un grand privilège de prendre la parole au Sommet du millénaire, au nom du Premier Ministre de Tuvalu qui, malheureusement, a dû quitter le Sommet en raison de questions imprévues et urgentes à Tuvalu.

En tant que membre le plus jeune de cette grande famille de nations indépendantes, Tuvalu accorde la plus grande valeur à l'action de l'Organisation des Nations Unies. Au cours des trois derniers jours, la bonne volonté et le sentiment élevé d'engagement manifestés tandis que les États Membres réfléchissaient au futur rôle de l'ONU, ont beaucoup inspiré Tuvalu et renforcé son sentiment de fierté en tant que nouveau Membre de l'Organisation. Tuvalu a de très grands espoirs quant aux succès que l'ONU réalisera dans la promotion de la paix et de la prospérité pour toute l'humanité.

La paix est l'absence de menace à la sécurité et à la survie d'une nation. Sans paix, il ne peut y avoir ni développement ni progrès. Comme bon nombre de nos frères et soeurs insulaires dans le Pacifique et dans d'autres régions, les énormes contraintes de Tuvalu et sa vulnérabilité écologique et économique extrême aux forces externes constituent la plus grande menace à notre survie. Tout en nous félicitant des possibilités offertes par la mondialisation, l'indifférence internationale face à la situation des sociétés indo-pacifiques a conduit à des difficultés supplémentaires pour nos petites économies. Tuvalu appuie donc fermement l'élaboration et l'adoption d'un index de vulnérabilité à l'environnement qui reflète mieux les limites extrêmes en termes de capacité et la vulnérabilité des petits États insulaires en développement.

De même, les conclusions relatives aux effets du réchauffement de la planète et des changements climatiques, notamment la montée du niveau des mers et des océans, préoccupent vivement Tuvalu et nombre d'autres petits États insulaires en développement. Une partie de nos terres utiles a totalement disparu, englouties par les hautes mers. Alors que ce sommet se poursuit, nos peuples sont menacés par des inondations. Dans le respect de l'esprit du Protocole de Kyoto à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, Tuvalu exhorte les États membres de la communauté internationale à mieux tenir compte

des problèmes des petits États insulaires en ce qui concerne les changements climatiques, et à lutter plus vigoureusement contre cette menace avant qu'il ne soit trop tard. À cette fin, nous appuyons pleinement le développement de cadres de travail pour l'Alliance des petits États insulaires comme moyen de promouvoir et d'assurer la sécurité et la survie de nos populations.

En tant que nouveau Membre admis à l'Organisation des Nations Unies, Tuvalu ne peut que relever le fait que de grands défenseurs de la démocratie et des droits de l'homme et ceux qui contribuent effectivement au développement de la prospérité et du bien-être de la communauté internationale, tels que la République de Chine, sont exclus de l'Organisation. Tuvalu est fermement convaincu que l'ONU ne pourra être universellement représentative des peuples démocratiques du monde que lorsque la question de la représentation de la République de Chine à l'ONU aura été traitée par l'Assemblée générale.

Un autre fait qui nous préoccupe est la répression continue de certains peuples du monde par le recours à des moyens coloniaux. Tuvalu lance un appel pour que le conflit en Papouasie-Nouvelle-Guinée occidentale soit traité comme il se doit.

Tuvalu espère vivement que les travaux du Sommet du millénaire et de l'Assemblée générale conduiront à une réforme constructive de l'ONU qui rendra celle-ci plus efficace et plus représentative en ce nouveau siècle. Que Dieu bénisse l'Organisation des Nations Unies et les rêves de ses peuples.

La Coprésidente (Finlande) (*parle en anglais*) : L'Assemblée générale va à présent entendre une allocution de S. E. M. Amraiya Naidu, chef de la délégation des Fidji.

M. Naidu (Fidji) (*parle en anglais*) : J'ai le grand privilège de transmettre les salutations de S. E. le Président de la République des Fidji, qui regrette vivement de ne pas pouvoir partager cette solennelle occasion du Sommet du millénaire avec nous, ici à l'Organisation des Nations Unies. S. E. Ratu Josefa Iloilo partage néanmoins avec nous l'esprit de cet événement historique qui marque la fin du deuxième millénaire et l'avènement du troisième ainsi que du XXI^e siècle.

Les Fidji sont fières de faire partie de l'ONU et demeureront attachées aux objectifs de paix et aux idéaux de cette famille des nations. En tant que nation soeur de la famille de nations du Pacifique Sud, les

Fidji sont fières de l'élargissement de l'ONU par le biais de l'admission, ces dernières années, de ses nations soeurs du Pacifique Sud.

C'est par conséquent avec grande humilité que les Fidji prennent la parole en tant que dernier orateur des délégations gouvernementales, et tout de suite après Tuvalu, pour présenter leurs salutations fraternelles à Tuvalu et lui donner l'accolade d'un autre de ses frères du Pacifique.

Toute famille connaît des succès et des échecs à différentes étapes de sa vie. Il en va de même pour la famille des Nations Unies. Il ne fait aucun doute que les objectifs qu'elle se fixait il y a 55 ans ont été atteints. Nous avons donc toutes raisons de célébrer aujourd'hui cette assemblée de clôture du XXI^e siècle.

L'ONU ressortira considérablement enrichie de ce Sommet, avec toute la sagesse, les engagements, les réflexions et les idées qui ont été apportés pour faire progresser l'Organisation. La journée d'aujourd'hui a été une occasion remarquable d'évaluer ce qui a été réalisé et de voir comment oeuvrer ensemble à l'obtention de résultats tangibles sur les questions qui touchent toute l'humanité.

Dans ses activités, l'ONU affine également constamment ses objectifs par le biais des valeurs et des principes consacrés dans la Déclaration du millénaire des Nations Unies. Ce faisant, elle redéfinit également ses mandats, ses structures, ses processus et ses ressources afin de pouvoir faire face aux multiples défis mondiaux, beaucoup plus complexes aujourd'hui et demain qu'ils ne l'étaient il y a 55 ans.

C'est cette volonté d'accomplissement, même modeste, que les Fidji entendent léguer à leurs générations montantes avec l'aide d'une Organisation des Nations Unies bien équipée et dotée de suffisamment de ressources pour relever tous les défis futurs.

De la même façon que la famille est le berceau des institutions sociales et politiques, il appartient à chacun de nous ici de maintenir la famille des Nations Unies intacte, plus forte et plus solide. Les Fidji sont convaincues que ces objectifs sont réalisables grâce aux réformes entamées au sein de l'Organisation par le Secrétaire général, au rôle moteur duquel les Fidji rendent tout particulièrement hommage.

La famille des Nations Unies a permis aux petits pays, aux pays les moins avancés ou aux pays en développement tels que le mien de contribuer à notre fa-

çon à la paix mondiale, si modestement soit-il. Si nous avons tiré bénéfice de notre appartenance à l'ONU, celle-ci a encore toute latitude d'évoluer vers une plus grande équité.

Mon pays, tout petit soit-il, fournit des contingents et des forces de police civile aux missions de maintien de la paix des Nations Unies depuis plus de 20 ans et a payé un lourd tribut en perdant 35 ressortissants dans le cadre du maintien de la paix. Nous sommes présents dans la Force intérimaire des Nations Unies au Liban depuis qu'elle a été mise sur pied et nous continuons d'y avoir un contingent. Nos forces de police civile servent en Bosnie et au Kosovo. Nous avons des observateurs militaires à la Mission Iraq-Koweït et, plus récemment, nos contingents ont été envoyés au Timor oriental. Nos soldats de l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO) servent aux côtés de contingents venant d'Irlande et de Nouvelle-Zélande à Suwai, au Timor oriental, zone frontalière avec le Timor occidental. Nous savons depuis mercredi que cette zone est loin d'être calme.

À l'instar des membres de toute famille, les Fidji ont connu leur part de difficultés et de victoires. Et c'est tout à l'honneur de l'Organisation des Nations Unies que les sentiments de bon voisinage, de respect, de camaraderie et d'entente puissent ainsi régner sans entrave dans les salles et les couloirs de cet édifice, même en période de conflits entre ses États Membres.

La vision louable dont nous fait part le Secrétaire général dans son rapport « Nous, les peuples... » est le flambeau qui devrait guider les Nations Unies et illuminer leur route dans le voyage collectif qu'elles entreprennent vers le XXI^e siècle. Saisissons cette occasion. Ce tournant nous appartient. L'humanité est incitée à laisser ce monde dans un meilleur état que celui que nous avons trouvé. Arrêtons-nous un instant pour réfléchir aux erreurs passées et renforcer notre détermination de mieux faire à l'avenir. Il n'y a pas de meilleur moment pour ce faire que maintenant, à la croisée de deux millénaires.

La Coprésidente (Finlande) (parle en anglais) : L'Assemblée va maintenant entendre une déclaration de S. E. M. Ahmed Esmat Abdel Meguid, Secrétaire général de la Ligue des États arabes.

M. Meguid (Ligue des États arabes) (parle en arabe) : C'est pour moi un grand plaisir que de participer à ce Sommet du millénaire, événement historique

unique en son genre. Je tiens, à cette occasion, à féliciter les Coprésidents et le Secrétaire général, M. Kofi Annan. Nous le félicitons d'avoir réuni cet éminent aréopage de dirigeants du monde entier sous les auspices de l'ONU, cette Organisation qui concrétise la conscience et les aspirations de la communauté internationale.

La Ligue des États arabes est l'une des premières organisations régionales. Fondée en 1945 dans le nouvel ordre international établi à la fin de la Deuxième guerre mondiale, elle entre maintenant dans le troisième millénaire fière de son rôle grandissant dans le nouveau partenariat avec l'ONU. Cet événement important revêt à nos yeux une importance primordiale dans l'histoire des relations internationales et dans la mémoire de la communauté internationale. C'est en effet une occasion donnée aux dirigeants de ce monde de tirer enseignements et bénéfices de l'expérience et des réalisations de l'ONU, comme de ses lacunes, afin de lui donner une nouvelle impulsion vers la nouvelle ère.

S'agissant du programme futur de l'Organisation, nous nous devons de renforcer les objectifs qui ont présidé à sa création, afin d'améliorer le fonctionnement de ses organes; par l'accroissement, notamment, du nombre des membres du Conseil de sécurité afin de le rendre plus démocratique et plus représentatif de la communauté internationale et pour que l'ONU devienne le centre de la politique internationale et de la légitimité internationale. L'Organisation ne doit plus pratiquer deux poids deux mesures et doit trouver des moyens novateurs de préserver la paix et la sécurité internationales, d'assurer le respect des droits de l'homme, de promouvoir la démocratie et de sauvegarder le dialogue entre les différentes civilisations; de combattre des problèmes tels que la maladie, la pauvreté, le chômage, la dégradation de l'environnement, le terrorisme, et de combler le fossé entre pays du Nord et du Sud. Elle doit aider les pays en développement à se développer économiquement, à réduire leur dette extérieure et à éviter les retombées négatives de la mondialisation.

Depuis sa création, l'ONU a obtenu des succès énormes, dont les plus importants sont certainement le règlement des nombreux conflits, qui font rage dans différentes parties du monde, ainsi que l'adoption de résolutions visant à régler la situation au Moyen-Orient et à rétablir la paix dans la région, comme les résolu-

tions 181 (II) de 1947, 194 (III) (1948), 242 (1967), 252 (1968), 338 (1973), 425 (1978) et autres.

Nous estimons que l'application fidèle et pleine de ces résolutions constitue la voie vers une paix juste et globale au Moyen-Orient. Ceci se fera à travers le retrait total d'Israël de tous les territoires arabes qu'il occupe depuis 1967, et permettra au peuple palestinien de retourner sur son territoire, de recouvrer ses droits légitimes et d'établir son propre État indépendant, avec Jérusalem pour capitale. Cela se fera également par le retrait d'Israël du Golan syrien occupé, jusqu'aux lignes du 4 juin, et en faisant face aux effets de l'occupation israélienne au Sud-Liban, y compris la libération des Libanais détenus dans les prisons israéliennes. Israël doit également payer des dédommagements pour les dégâts provoqués par son occupation des terres arabes.

Je voudrais rendre hommage au rôle constructif joué par l'ONU en supervisant la mise en oeuvre de la résolution 425 (1978) concernant le retrait d'Israël du Sud-Liban. Nous réaffirmons la position arabe, qui exige le désarmement dans la région, notamment le désarmement nucléaire, afin de faire du Moyen-Orient une zone exempte d'armes nucléaires et une région exempte de toutes les armes de destruction massive.

L'ONU constitue l'instance internationale de légitimité internationale où les efforts sont déployés aux niveaux régional et mondial afin de réaliser les aspirations de l'humanité tout entière. La Ligue des États arabes, qui est l'expression des aspirations et de la légitimité arabes, tient à resserrer ses liens de coopération avec l'ONU.

Pour terminer, j'exprime l'espoir que ce Sommet historique soit couronné de succès et aboutisse à une vision future et à un avenir meilleur pour l'humanité. Nous espérons également que les États Membres renouvelleront leur plein engagement à appliquer les résolutions de l'Organisation et à respecter les dispositions de sa Charte.

La Coprésidente (Finlande) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution prononcée par S. E. M. Romano Prodi, Président de la Commission européenne.

M. Prodi (Commission européenne) (*parle en anglais*) : Ce Sommet est l'incarnation de l'engagement pris par les dirigeants politiques du monde pour renforcer les fondations de l'ONU, la renouveler et la

remodeler pour répondre aux besoins d'un nouveau siècle. Il marque un moment d'espoir, celui de croire que l'on pourra faire face aux questions de portée mondiale comme la lutte contre pauvreté, la réalisation du développement durable et la quête de la paix, de la sécurité et de la jouissance des droits de l'homme pour tous. Nous avons besoin de solutions de portée mondiale fondées sur la coopération mondiale.

L'ONU occupe une place exceptionnelle pour mobiliser notre action commune. L'excellent rapport et la déclaration préparés par le Secrétaire général pour cette rencontre rendent cette conclusion on ne peut plus limpide.

En tant qu'Européen, je suis conscient de tous les changements qui se sont produits sur la seule carte de l'Europe depuis la fin de la guerre froide et depuis la nouvelle évolution de l'Union européenne. Les Européens ont maintenant une occasion exceptionnelle de créer une Europe de 500 millions de citoyens qui soit véritablement entière et libre, qui est aujourd'hui la plus grande communauté des démocraties. C'est une première dans l'histoire.

Beaucoup de choses ont changé également dans d'autres parties du monde. Des rivalités anciennes sont remplacées par la coopération. Des dictatures se sont effondrées, pour être remplacées par des démocraties. Les conflits demeurent dans trop d'endroits, mais la marche de la liberté se fait sentir dans le monde entier. Ce n'est pas un pronostic que nous aurions pu faire, il y a 20 ans.

Ce Sommet se tient à une époque d'espoir exceptionnel, mais également à une époque de difficultés exceptionnelles. Un problème très ancien qui est toujours présent est l'écart entre les pays riches et les pays pauvres, ou entre les nantis et les démunis. Cela n'est pas juste et cela n'est pas viable. C'est un affront à la décence et une menace pour notre stabilité.

Les défis de la mondialisation sont, au contraire, tout à fait nouveaux. Comment faire face à ces difficultés? Je vois la mondialisation comme une possibilité nouvelle à exploiter. C'est pourquoi je me féliciterais d'une nouvelle série de négociations de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), sur la base de quatre principes fondamentaux : la libéralisation, y compris un meilleur accès au marché pour les pays en développement; des règles plus fortes et revues; le développement durable; et la nécessité de répondre aux préoccupations exprimées par la société civile. Une nouvelle

série de négociations commerciales pourraient aider à donner aux gens une partie des avantages de la mondialisation, et à diminuer ainsi l'écart entre les riches et les pauvres. Manifestement, l'OMC ne peut pas atteindre cet objectif par lui-même. D'autres parties du système multilatéral, notamment celles qui sont responsables des questions sociales et de la responsabilisation, doivent également être renforcées.

En cette époque de grands espoirs, l'éclosion d'une véritable économie mondiale, sous-tendue par des forces techniques considérables, exige un système amélioré de gouvernance mondiale, c'est-à-dire un ensemble commun de valeurs, de règles et de pratiques auxquelles nous souscrivons tous.

Au plan national, il n'y a pas d'alternative à la démocratie. Au plan international, il n'y a pas d'autres possibilités que des institutions multilatérales fortes fondées sur une légitimité démocratique impeccable. Les décisions et les procédures doivent être transparentes. La société civile doit être impliquée plus directement. Ce n'est que le multilatéralisme amélioré qui fera que la mondialisation ne soit plus considérée comme une menace, mais comme une possibilité qu'il ne faut pas laisser passer.

L'ancien slogan « le commerce, non pas l'aide » ne reflète plus de façon satisfaisante les défis de notre époque. Nous devons manifestement avoir un commerce plus ouvert, mais nous devons également améliorer les flux financiers vers les pays en développement et renforcer nos engagements en matière d'aide. Sans une aide ciblée, le fonctionnement de l'économie mondiale sera difficile à réconcilier avec les attentes des pauvres. Ce n'est pas un hasard si l'Union européenne et ses États membres réalisent depuis des années un programme très vaste d'aide extérieure, qui représente plus de la moitié de toute l'aide publique au développement dans le monde entier, et près de deux tiers de toute l'aide accordée sous forme de dons. C'est le résultat d'un engagement moral profondément ressenti en faveur de la solidarité.

Dans les circonstances difficiles du nouveau siècle, la lutte contre la pauvreté doit adopter une nouvelle démarche. La contribution de l'Union européenne a pris la forme du nouvel Accord de Cotonou, qui régit les relations entre les pays de l'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique.

Il y a encore beaucoup à faire, et la collaboration est la clef du succès. L'Union européenne est attachée à

l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE), dans laquelle l'Union européenne est le plus grand contributeur. À Bruxelles, en mai de l'année prochaine, elle accueillera la troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés.

Le développement socioéconomique du Sud demeure essentiel pour nos propres stabilité et prospérité. Le développement social va de pair avec les droits de l'homme. Ce nouveau siècle doit tirer avantage des résultats de la lutte menée par notre génération dans ce domaine.

Dans les efforts qu'elle entreprend pour assurer un meilleur respect des droits de l'homme, l'Union européenne s'emploie à promouvoir l'abolition de la peine de mort et a demandé un moratoire sur les exécutions. Les Nations Unies peuvent jouer un rôle important pour faciliter l'évolution de la situation à cet égard.

J'espère que le phare qui a été allumé à ce Sommet continuera d'éclairer le travail d'une nouvelle ONU, placée sur une base financière plus ferme et plus équitable, une ONU pour le XXI^e siècle. L'Union européenne est parfaitement consciente des difficultés auxquelles cette Organisation est confrontée, et elle est prête à jouer son rôle pour relever ces défis.

La Coprésidente (Finlande) (parle en anglais) : L'Assemblée va maintenant entendre l'allocation de S. E. M. Azeddine Laraki, Secrétaire général de l'Organisation de la Conférence islamique.

M. Laraki (Organisation de la Conférence islamique) (parle en arabe) : Je transmets à l'Assemblée les salutations de l'Organisation de la Conférence islamique ainsi que ses meilleurs vœux et prières pour le succès de ce rassemblement historique de chefs d'Etat et de gouvernement, peut-être le plus important du genre jamais organisé sur cette planète.

Cet événement est considérable. L'atmosphère qui prévaut ici et très chaleureuse et significative du sérieux que les chefs d'Etat ou de gouvernement des différents pays du monde accordent à cette occasion de s'unir pour servir la cause commune de la paix et de la prospérité en tant qu'objectif commun à poursuivre par chacun de nous dans la perspective du nouveau millénaire.

Nous entamons le XXI^e siècle avec de grands espoirs sans toutefois perdre de vue les contraintes qui nous attendent. Au cours du siècle qui vient de

s'achever, l'humanité a été en mesure d'explorer la nature avec vigueur et succès et de faire des progrès considérables grâce à l'acquisition de connaissances scientifiques et de moyens technologiques, dont certains sont essentiels pour éliminer nombre de contraintes et problèmes sociaux et matériels qui se posent à l'homme. Le défi qu'il convient de relever désormais se situe donc au niveau de l'utilisation de ces connaissances et de ce savoir-faire acquis afin de servir au mieux les intérêts de l'homme et de répondre aux besoins de toute l'humanité pour que nul ne soit privé – en fait, que chacun puisse bénéficier – des ressources dont le Seigneur a doté la terre.

L'idée du dialogue entre civilisations, énoncée par Seyed Mohammad Khatami, Président de la République islamique d'Iran et Président de la Conférence du Sommet islamique, et qui a été adoptée par l'Assemblée générale, si elle était mise en oeuvre dans un esprit constructif et de respect mutuel permettrait de franchir un pas important dans la voie de la réalisation des nobles objectifs de paix et de prospérité pour tous. Je forme le voeu que l'année du dialogue, qui sera proclamée en 2001, inaugure une ère de compréhension mutuelle, de contacts sains et fructueux et de partage des connaissances et du savoir-faire dans tous les domaines des besoins et des activités de l'homme, afin que nous puissions atteindre nos objectifs de développement valables, notamment la pauvreté, l'intégration sociale, le plein emploi, l'éducation et les soins de santé pour tous.

Cela m'amène à aborder la question de la mondialisation et à évoquer différents doutes, malentendus et réserves que cette question suscite dans certains milieux, notamment dans le tiers monde. Je partage les vues de M. Kofi Annan, selon lesquelles nous devons faire de la mondialisation un instrument susceptible de libérer les peuples des privations et de la misère, et non pas une force qui les asservisse. Nous devons, attentivement et méticuleusement, faire en sorte que la mondialisation favorise l'équité, garantisse l'égalité des chances, stimule la transparence et renforce la confiance et le respect mutuels dans tous les rapports entre les peuples et les nations du monde.

Pour atteindre cet objectif, il est impératif, voire essentiel, qu'un climat de liberté et de justice s'instaure au bénéfice de tous les peuples et de toutes les nations du monde. Chaque être humain mérite de respirer l'air de la liberté et de pouvoir exercer son rôle d'acteur du développement au profit de la société tout entière.

Cela implique également la fin de l'occupation étrangère, et l'exercice du droit à l'autodétermination, partout où les peuples en sont privés – je me réfère particulièrement au droit à l'autodétermination des peuples de Palestine et du Cachemire. Tant que ces peuples, et d'autres qui se trouvent dans une situation similaire, resteront asservis, ce sera la honte de l'humanité tout entière. Il incombe aux Nations Unies d'aider à délivrer ces membres de la société humaine de la situation difficile qu'ils endurent depuis si longtemps afin qu'ils puissent recouvrer dignité et respect et joindre leurs forces aux nôtres en tant que partenaires libres et égaux dans les tâches de développement qui nous attendent.

Alors que notre monde se trouve à la croisée des chemins entre des tendances et des événements qui constituent soit une menace de destruction massive, soit la promesse d'un avenir de justice et de progrès, ne laissons pas échapper la précieuse occasion offerte aujourd'hui par ce Sommet du millénaire. Faisons en sorte que l'on s'en souvienne comme d'un moment où les dirigeants du monde ont saisi cette occasion et, mettant à profit toute la sagesse que Dieu leur a donnée, ont jeté les bases d'un village planétaire sain, sûr et de progrès pour être notre destin commun au cours du nouveau millénaire. À cette fin, je promets solennellement la pleine participation de l'Organisation de la Conférence islamique.

La Coprésidente (Finlande) (*parle en anglais*) : L'assemblée va maintenant entendre l'allocation de M. Don McKinnon, Secrétaire général du Secrétariat du Commonwealth.

M. McKinnon (Secrétariat du Commonwealth) (*parle en anglais*) : C'est pour moi un honneur, en ma qualité de Secrétaire général du Commonwealth, de prononcer cette allocation en ce très important Sommet du millénaire.

Qu'il me soit permis de me joindre aux orateurs précédents pour transmettre nos plus chaleureuses félicitations à Tuvalu, le tout nouveau Membre, qui est devenu également, le 1er septembre, membre de plein droit du Commonwealth.

Depuis 1946, cette tribune a permis à des centaines de dirigeants du monde d'exprimer leurs préoccupations, leurs besoins, leurs souhaits, leurs aspirations et, bien sûr, leurs désillusions. Ces mêmes personnalités ont évoqué des visions d'espoir et d'enthousiasme à propos de ce que cette grande Organisation pouvait

faire, de ce que les régions, les grandes puissances et, naturellement, les petits États pouvaient faire.

Aujourd'hui, il serait certes bien difficile de trouver, parmi les 1,2 milliard de personnes disposant de moins d'un dollar par jour pour vivre, une seule qui puisse dire que l'Organisation mériterait d'être couronnée de lauriers pour ses succès.

Néanmoins, je rends hommage aux dizaines de milliers de membres du personnel des Nations Unies qui, dans le monde entier, font de leur mieux pour s'acquitter des mandats convenus ici. L'attachement de ces personnes à l'Organisation ne saurait être mis en doute. La mort récente de trois membres des Nations Unies au Timor en témoigne suffisamment. Toutefois, pour parvenir au succès, les Nations Unies doivent commencer par prendre des décisions politiques claires, dépourvues d'ambiguïté et viables.

Au sein du Commonwealth, qui regroupe quelque 54 nations comprenant 1,5 milliard de personnes, nous voulons également adoucir le sort de ceux qui vivent dans la pauvreté, de ceux qui ne connaissent pas la paix, des peuples qui ne savent pas où ils trouveront leur nourriture du lendemain, de ceux qui ne peuvent pourvoir à l'éducation de leurs enfants, de ceux qui voient leurs amis proches mourir sans soin et ne peuvent compter que sur leur proche famille pour leurs vieux jours. Et dans le monde sélectif numérique d'aujourd'hui, l'écart se creuse encore davantage.

Lorsqu'on peut voyager d'un bout à l'autre du globe en 24 heures et lorsque des millions d'images, de paroles et de dollars peuvent traverser le monde en quelques secondes, nous ne sommes plus très éloignés les uns des autres et tout le monde est notre voisin.

Le village planétaire signifie que nous avons tous intérêt à aider notre voisin. Il est onéreux d'avoir des voisins qui sont privés de bien-être, d'éducation et qui ne peuvent pas travailler car, en fin de compte, le coût à payer pour les secourir s'élève encore plus élevé et c'est à nous qu'il revient de le payer.

Au sein du Commonwealth, nous ne sommes pas en mesure de nous attaquer à tous ces problèmes mais nous pensons qu'il est nécessaire d'en venir à bout. Nous continuerons à défendre les droits fondamentaux de tous les peuples.

Certes, la liberté de choisir son gouvernement est essentielle. De même, seuls les gouvernements qui peuvent se réclamer d'un bon niveau de probité, qui

défendent les institutions démocratiques et viables, la primauté du droit et l'indépendance de l'appareil judiciaire et qui accordent des droits et offrent des possibilités à tous leurs citoyens, indépendamment de leur race, de leur sexe, de leur couleur, de leur croyance ou de leur conviction politique, pourront véritablement apporter à leur peuple ce qu'ils sont en droit d'en attendre.

Les valeurs énoncées au sein du Commonwealth exigent que ses membres défendent ces principes. Et cet engagement est illustré par le fait que deux de nos membres ont été temporairement exclus des conseils du Commonwealth parce que des gouvernements démocratiquement élus ont été renversés. Je me félicite que les dirigeants de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) aient également décidé de faire savoir à ceux qui ont pris le pouvoir par les armes qu'ils ne sont pas les bienvenus.

Il va sans dire qu'il incombe à l'ONU de ne pas admettre en son sein ceux qui ont recours à la force pour renverser un parlement ou un gouvernement élu par le peuple. Les États du Commonwealth continueront à tout mettre en oeuvre pour encourager la pratique de la bonne gouvernance. Cela, en tant que tel, ne permettra sans doute pas d'alimenter ou d'éduquer un adolescent mais c'est essentiel pour une société qui souhaite avancer.

Nous continuerons de mener à bien des programmes en vue de mieux éduquer nos populations et d'améliorer leur formation et leurs qualifications. Nous continuerons de jouer notre rôle pour aider au règlement des conflits, en encourageant l'expansion du commerce et en luttant contre les maladies contagieuses.

Dans de nombreux cas, nous ne pouvons agir seuls et nous continuerons donc de collaborer avec l'ONU et d'autres organisations, avec les banques de développement, les institutions régionales, les organisations non gouvernementales et le secteur privé.

Nous pensons que nous devons oeuvrer de concert dans ce nouveau millénaire pour améliorer le monde. Si nous collaborons avec d'autres, en allant tous dans la même direction avec des objectifs communs et moins de discorde entre nous, nous ferons mieux qu'au siècle dernier.

Si nous parvenons à nous convaincre qu'un enfant mal nourri dans un pays dévasté par la guerre est

plus important que tous ceux qui participent à un quelconque comité au sein de cette institution, je crois que nos efforts seront couronnés de succès, et l'ONU recevra les éloges qu'elle mérite.

La Coprésidente (Finlande) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Abdolrahim Gavahi, Secrétaire général de l'Organisation de coopération économique.

M. Gavahi (Organisation de coopération économique) (*parle en anglais*) : Tout d'abord, au nom de la délégation de l'Organisation de coopération économique (OCE), je voudrais exprimer ma reconnaissance au Secrétariat de l'ONU pour l'occasion qui m'est donnée de faire une déclaration à ce Sommet.

La région de l'OCE recouvre un territoire d'une superficie de plus de 7 millions de kilomètres carrés, où habitent plus de 300 millions de personnes qui partagent des liens historiques et culturels profondément ancrés et qui représentent un potentiel considérable tant au plan humain qu'au niveau des ressources. Son siège se trouve à Téhéran. L'OCE est une organisation de nature purement économique qui s'efforce de promouvoir une coopération régionale dans de nombreux secteurs en vue d'accélérer le bien-être socioéconomique de ses membres. Notre organisation est composée de 10 membres qui, outre l'Afghanistan, l'Iran, le Pakistan et la Turquie, comprend six républiques de l'ex-Union soviétique, à savoir l'Azerbaïdjan, le Kazakhstan, la République kirghize, le Tadjikistan, le Turkménistan et l'Ouzbékistan.

Ayant reçu le statut d'observateur à la quarante-huitième session de l'Assemblée générale, nous considérons que les efforts communs que nous avons déployés ces dernières années avec divers programmes et institutions spécialisées de l'ONU ont largement contribué à promouvoir l'objectif général de développement socioéconomique dans la région de l'OCE. Au cours de ces 10 dernières années, l'OCE a signé des mémorandums d'accord avec plus d'une dizaine d'institutions de l'ONU, telles que le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues, la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, la Conférence des Nations Unies pour le commerce et le développement, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance, l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel, le Fonds des Nations Unies pour la population et

l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, et elle a mené, depuis lors, des missions, des projets et des activités communes avec celles-ci en vue de réaliser nos objectifs communs pour la région. L'OCE a reçu le statut d'observateur à l'Organisation mondiale du commerce depuis mars 1999. En dehors du système des Nations Unies, nous avons établi des contacts étroits et mutuellement avantageux avec l'Organisation de la Conférence islamique, la Banque islamique de développement, l'Union européenne, l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est et l'organisation régionale de l'Asie du Sud – l'Association sud-asiatique de coopération régionale.

La Déclaration de Téhéran adoptée à l'aube du nouveau millénaire par nos dirigeants à l'occasion de leur sixième sommet réaffirme notre détermination collective de promouvoir la prospérité dans la région de l'OCE. Cette déclaration examine toutes les questions importantes qui nous préoccupent dans les secteurs prioritaires du commerce, des transports et des communications, de l'énergie et de l'environnement, de la santé, du contrôle des drogues, etc. La Déclaration salue notamment l'initiative chaleureusement accueillie et reconnue par le monde entier de S. E. Mohammad Khatami, le Président de la République islamique d'Iran, intitulée « Dialogue entre les civilisations », qui a amené l'ONU à désigner l'année 2001 Année des Nations Unies pour un dialogue entre les civilisations.

Pour finir, je voudrais féliciter S. E. M. Kofi Annan et le personnel du Siège de l'ONU d'avoir si bien organisé ce Sommet prometteur qui coïncide avec l'arrivée du nouveau millénaire et auquel nous souhaitons le plus grand succès.

La Coprésidente (Finlande) (*parle en anglais*) : L'Assemblée générale va à présent entendre une allocution de S. E. M. Jakob Kellenberger, Président du Comité international de la Croix-Rouge (CICR).

M. Kellenberger (Comité international de la Croix-Rouge) (*parle en anglais*) : Madame la Coprésidente, je vous remercie de me donner l'occasion de prendre la parole devant l'Assemblée du millénaire des Nations Unies.

Avec un effectif de près de 12 000 personnes, le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) intervient dans pratiquement tous les conflits armés et la plupart des situations de troubles internationaux qui risquent de dégénérer en conflits armés. Sa tâche consiste à protéger et assister les victimes. De ce point

de vue, le CICR est malheureusement le témoin de tendances inquiétantes dans un nombre croissant de conflits. Le nombre de victimes civiles et sans aide – surtout de femmes et d'enfants – s'accroît régulièrement. La population civile est devenue la cible de nombreux conflits. Répondre aux besoins spécifiques des femmes et filles en matière de protection et d'aide constituera une priorité pour le CICR dans les années à venir.

Le droit international humanitaire est régulièrement violé dans un environnement marqué par un nombre croissant de conflits d'identité et de conflits structurés dans des États aux structures défaillantes. En outre, de nouveaux auteurs de violences apparaissent et sont parfois difficiles à identifier et à trouver. L'accès à des armes peu coûteuses et de plus en plus perfectionnées est aisé et facilité par les réseaux modernes de communication. Cette facilité d'accès et l'érosion du pouvoir des États constituent les ingrédients de nombreux conflits. Je remercie le Secrétaire général d'avoir souligné, dans son rapport à l'Assemblée générale, le fait que la prolifération des armes légères doit être traitée d'urgence.

Il existe une corrélation entre la pauvreté extrême et la violence. Il existe manifestement un rapport entre l'élimination de la pauvreté extrême et la prévention des conflits. Il existe des dangers inhérents à l'action humanitaire, et le meurtre, au Timor occidental, de collègues du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés constitue un tragique rappel de ces dangers. Que doit-on faire encore pour que des mesures concrètes soient prises afin de mieux protéger des agents humanitaires courageux et très motivés? Enfin, avec de plus en plus de protagonistes sur le terrain, les actions humanitaires manquent souvent de coordination, de mandat clair et de principes d'action précis.

Plusieurs instruments du droit international, notamment les Conventions de Genève de 1949 et leurs Protocoles additionnels, énoncent des règles destinées à atténuer les souffrances engendrées par des conflits armés internationaux ou autres. Les Hautes Parties contractantes à la quatrième Convention de Genève se sont engagées à respecter et à faire respecter ces conventions en toutes circonstances. Il faudrait prendre des mesures plus vigoureuses pour assurer ce respect. Le CICR fournit des conseils et une expertise technique aux gouvernements. Avec ses partenaires au sein du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, des sociétés nationales et de leur fé-

dération, le CICR continuera de faire connaître le droit international humanitaire et de s'efforcer d'assurer le respect de ses dispositions. Il fera en sorte que les règles du droit humanitaire régissant les armes soient mises à jour pour tenir compte des progrès rapides des nouvelles technologies militaires.

Le CICR se félicite des efforts de l'ONU destinés à développer et promouvoir le droit international humanitaire, notamment les mesures prises pour mieux protéger les civils dans un conflit armé. Une meilleure application du droit humanitaire existant reste l'une de mes grandes préoccupations, et un plan d'action à cette fin fait partie des priorités institutionnelles du CICR.

Aujourd'hui – et certainement demain –, les défis humanitaires ne pourront être relevés sans une ferme volonté de mieux coordonner l'action des acteurs humanitaires. Le CICR est attaché à la réalisation d'une coordination efficace. « Efficace » signifie qui garantit une meilleure protection des victimes. Cela veut également dire que chaque acteur se concentre sur ses tâches essentielles telles qu'elles s'exercent sur le terrain. Le CICR coopère avec les mécanismes de coordination relevant de l'ONU; il discute des questions humanitaires et échange des informations, sur le terrain, au plan bilatéral et à un haut niveau. Il n'y a pas de contradiction entre l'attachement du CICR à la coordination et son attachement tout aussi ferme à l'indépendance de son action strictement humanitaire, sur la base des principes d'impartialité et de neutralité. La crédibilité du CICR en tant qu'organe de médiation neutre et indépendant dans des conflits armés et soucieux d'avoir accès à tous, sert l'intérêt de chacun : la communauté des États et surtout, les victimes des conflits armés.

En ce nouveau siècle, l'Assemblée peut compter sur un CICR soucieux de réaliser ses tâches humanitaires par des mesures concrètes sur le terrain en cas de besoin d'aide ou de protection. Mon ferme espoir est que la communauté des États investira davantage dans la prévention des conflits armés et qu'en cas de conflit inévitable, elle fasse savoir aux parties impliquées qu'elles doivent respecter les dispositions du droit international humanitaire.

Le ferme appui politique à l'ONU qui a été exprimé au Sommet du millénaire est tout aussi encourageant pour le CICR, car il signifie un soutien aux mesures destinées à mieux protéger les plus vulnérables dans le monde.

La Coprésidente (Finlande) (*parle en anglais*) : L'Assemblée générale va à présent entendre une allocution de S. E. le Comte Carlo Marullo di Condojanni, Grand Chancelier de l'Ordre militaire souverain de Malte.

Le Comte Marullo di Condojanni (Ordre militaire souverain de Malte) : L'occasion offerte par le Sommet du millénaire nous permet d'apprécier les réelles perspectives d'évolution par rapport aux programmes présentés par la communauté internationale au sujet de nombreux problèmes que doivent, aujourd'hui, affronter les populations du monde et auxquels il est difficile de trouver une solution adéquate.

L'Ordre militaire souverain de Malte, en félicitant le Secrétaire général pour le noble message moral contenu dans son rapport, veut rappeler avec beaucoup d'humilité aux chefs d'État et de gouvernement ici réunis, certaines priorités à condition qu'en rentrant chez eux, comme l'a dit le Secrétaire général, ils prodiguent toute leur énergie et emploient tout leur pouvoir pour que s'atténuent les différences et les omissions, surtout en cette période de l'histoire de l'humanité où la globalisation des marchés, si elle n'est pas gérée de manière adéquate, peut entraîner une aggravation des équilibres existants, en rendant plus riches les pays déjà riches et plus pauvres ceux qui le sont déjà.

Cela dépendra beaucoup de la façon de mettre à profit les nouvelles technologies appliquées à l'agriculture qui ne devront pas devenir une nouvelle mine d'or pour l'exploitation de la part des quelques pays déjà riches et puissants, mais devront, au contraire, être mis au service de l'humanité, dans le respect à tout prix des lois fondamentales de la nature afin de ne pas en troubler les écosystèmes.

Il faut que ces nouvelles technologies soient axées sur un développement harmonieux et contrôlé qui assure aux pays pauvres un accès plus facile aux outils de production. Et par conséquent, si ce n'est pas la solution, c'est du moins une amélioration pour un problème séculaire et chronique qui est devenu intolérable pour tous ceux qui ont à coeur la destinée de l'humanité.

Si nous voyons, donc, avec beaucoup d'espoir les projets visant à réduire la faim dans le monde et à améliorer la qualité de la vie, en assurant au moins une alimentation suffisante et la distribution des médicaments, il ne faut pas perdre de vue, au-delà des aspects de la simple survie, tout ce qui concerne l'élévation

spirituelle de l'homme : au plan intellectuel, avec le droit à l'instruction; au plan social, avec l'abolition de tout type de discrimination; au plan du droit à la vie, avec toutes les garanties nécessaires, y compris dans le domaine de la justice, au sens le plus élevé du terme.

C'est là, d'ailleurs, l'un des buts qui ont présidé à la création des Nations Unies, et parmi lesquels figure expressément le but d'encourager des comportements conformes aux principes de la justice.

Malheureusement, même celles que l'on appelle les nations civilisées, dans ce monde au seuil de nouveau millénaire, tardent souvent à assurer aux populations une justice efficace. Bien qu'elles professent une adhésion formelle à la Charte des droits de l'homme, elles n'en foulent pas moins aux pieds ces droits chaque fois qu'ils n'assurent pas des procès rapides et elles autorisent dans les procédures pénales l'utilisation de formes de détention préventive illimitées, sans respecter, ce qui est pire encore, le droit de chacun de se défendre effectivement face au pouvoir souvent excessif dont jouit l'accusation. Cela est en violation flagrante des règles essentielles qui devraient dominer la procédure pénale, à savoir : l'égalité absolue des positions entre l'accusation et la défense face à un juge réellement placé en position de tiers.

Dans cette perspective, l'Ordre militaire souverain de Malte entend affirmer avec force son adhésion la plus complète à la demande faite par le Secrétaire général à toutes les nations de

« signer et ratifier le Statut de Rome de la Cour pénale internationale afin de consolider les progrès réalisés en vue de traduire en justice les responsables de crimes contre l'humanité. » (A/54/2000, par. 330).

Il y aurait encore beaucoup à dire sur le sujet mais le temps ne le permet pas. Il nous reste cependant l'espoir que le Sommet du millénaire pourra vraiment, en acceptant l'exhortation du Secrétaire général, susciter de meilleures formes d'association internationale entre les nations, afin d'affronter les états d'urgence dans le monde, dans la perspective du légitime contrôle universel désormais imposé par la perspective globale, dans laquelle se met depuis quelques années la communauté internationale.

J'adresse à tous mes meilleurs voeux pour le travail qui nous attend.

La Coprésidente (Finlande) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une déclaration de S. E. Mme Najma Heptulla, Présidente de la Conférence des Présidents de parlements nationaux.

Mme Heptulla (Conférence des Présidents de parlements nationaux) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prendre la parole en ma qualité de Présidente de la Conférence des Présidents de parlements nationaux et au nom de la plus ancienne organisation internationale, l'Union interparlementaire (UIP), pour présenter les résultats d'un événement unique d'importance historique, qui s'est déroulé dans cette salle du 30 août au 1er septembre, en coopération avec l'Organisation des Nations Unies et avec la participation de quelque 148 Présidents de parlements de 140 pays. Cette toute première Conférence des Présidents de parlements nationaux représente réellement l'engagement de ces représentants des peuples que sont les Parlements de collaborer de plus en plus étroitement avec l'ONU et de faire du XXI^e siècle un siècle délivré de la peur, du dénuement et du besoin, un siècle propice à l'épanouissement du potentiel de chaque individu, qui doit nous apporter la véritable mondialisation.

Nous remercions le Secrétaire général de l'allocation stimulante qu'il a prononcée à cette occasion. Il verra l'impact de ses messages dans nos actions.

Après un débat intense, nous avons adopté à l'unanimité une déclaration qui reprend notre vision parlementaire de la coopération internationale à l'aube du troisième millénaire. Elle expose les principaux défis auxquels doivent faire face nos sociétés et exprime notre détermination politique de les relever par la coopération internationale. Cette déclaration contient également des recommandations sur le rôle des parlements dans un système de coopération multilatéral réformé.

Les parlements sont unis derrière l'ONU et leur appui est à la fois politique et pratique. Que nous appartenions, dans nos parlements, à la majorité ou à l'opposition, nous sommes déterminés à offrir le soutien politique voulu à l'ONU, qui représente la pierre angulaire du système de coopération internationale. Nous sommes également résolus à allouer les ressources dont l'ONU et les autres institutions intergouvernementales ont besoin pour s'acquitter de leur noble mission.

Nous identifions unanimement un déficit démocratique au niveau de l'Organisation des Nations Unies et du régime intergouvernemental en général. Si l'on veut que les décisions de l'ONU se fassent l'interprète des préoccupations et des attentes des peuples et que les accords internationaux se traduisent réellement dans la législation nationale des pays, les parlements, en tant qu'institutions légitimement représentatives des sociétés dans leur diversité et responsables devant elles, doivent avoir davantage voix au chapitre dans le processus de coopération internationale.

Certes, c'est aux gouvernements qu'il appartient de négocier à l'ONU. Certes, notre principal rôle en tant que législateurs est de traduire en dispositions législatives et budgétaires les accords conclus internationalement par eux. Mais il est de l'intérêt de tous, et certainement de l'intérêt de la démocratie, que nous participions au processus dès ses premières étapes et pas simplement au cours de la phase de mise en oeuvre. Les organisations intergouvernementales seraient également plus responsables et seraient perçues comme plus transparentes par la population si nous étions mieux informés de leur action et mieux associés à cette action en tant que représentants du peuple. Nous sommes heureux de constater que la déclaration du millénaire que s'appête à adopter la présente assemblée appelle à un renforcement de la coopération entre l'ONU et les parlements nationaux par le biais de leur organisation mondiale, l'Union interparlementaire, que j'ai l'honneur de représenter ici. Je puis vous assurer que mes collègues et moi-même ferons tout ce qui est en notre pouvoir et même plus, si possible, pour concrétiser cet appel de l'Assemblée.

Nous sommes résolus à faire en sorte que le travail nécessaire soit fait à l'échelon national, et en particulier au sein de nos parlements nationaux, afin que des mesures puissent être prises pour développer la dimension parlementaire de la coopération internationale que nous appelons de nos vœux. Pour créer ce nouveau partenariat, les parlements entendent agir en consultation étroite avec les gouvernements et avec les organisations intergouvernementales.

Au niveau international, l'Union interparlementaire est un instrument unique pour transmettre les points de vue de nos parlements au système intergouvernemental. C'est la raison pour laquelle nous ne saurions accepter plus longtemps d'être considérés comme une organisation non gouvernementale et nous espérons que nous pourrions, avec l'Assemblée, trouver

pour l'UIP un statut compatible avec le statut constitutionnel des parlements et avec la mission de l'UIP en tant qu'organisation mondiale.

Nous sommes préoccupés de voir que deux de nos collègues présidents de parlements ont été empêchés de participer à ce Sommet. Le refus de leur accorder un visa est contraire à l'esprit dans lequel l'UIP et l'ONU ont été fondées et contraire aux principes de la démocratie qui sous-tendent le fonctionnement des parlements. En outre, il remet en question notre capacité de nous réunir à l'ONU à New York pour dire quel type d'appui nous entendons lui apporter. J'en appelle donc à tous les représentants ainsi qu'au pays hôte pour qu'ils nous aident à trouver d'urgence une solution à ces problèmes.

La Coprésidente (Finlande) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une déclaration de M. Techeste Ahderom, Coprésident du Forum du millénaire.

M. Ahderom (Coprésident du Forum du millénaire) (*parle en anglais*) : En mai dernier, les représentants de la société civile et des organisations non gouvernementales du monde entier se sont réunis dans cette grande salle pour se consulter sur l'avenir commun de l'humanité et, en particulier, sur le rôle des Nations Unies au XXI^e siècle.

La réunion était appelée le Forum du millénaire, et, vu le large éventail de préoccupations exprimées par ses participantes, l'espace géographique qu'ils incarnaient – y compris une large représentation des pays en développement – et l'importance et la variété des organisations représentées, c'était l'une des réunions les plus diverses – et les plus importantes – des organisations de la société civile.

Le Forum était important pour l'effort consistant à accélérer entre les organisations le processus d'établissement d'un réseau de liens et de renforcement des coalitions dans les domaines qui se sont avérés un outil puissant de changement et d'action sociale dans le monde d'aujourd'hui. Parmi les questions que nous avons examinées figuraient la manière d'établir une paix juste et durable, d'éliminer la pauvreté, de placer l'humanité dans la voie du développement durable tout en protégeant notre environnement commun, de s'assurer que les droits de l'homme étaient respectés en tous les temps et par toutes les nations, et comment faire face aux défis urgents de la mondialisation.

Finalement, malgré notre grande diversité, nous avons pu convenir d'un document ambitieux, intitulé « Déclaration et Programme d'action ». Il offre une vision audacieuse pour l'avenir de l'humanité et esquisse une série de mesures concrètes que l'ONU, les gouvernements, et les membres de la société civile eux-mêmes peuvent prendre pour aborder les problèmes mondiaux que connaît l'humanité aujourd'hui.

Après avoir entendu les discours que vous prononcez ici depuis trois jours, je dois dire que notre vision et notre plan d'action sont dans la ligne d'une bonne partie de ce que vous avez dit ici. Je suis personnellement encouragé par cela, et je pense que ce Sommet historique entrera peut-être dans l'histoire comme un sommet qui a ouvert la porte à une ère, attendue de longue date de paix, de justice et de prospérité pour toute l'humanité. Cette nouvelle ère exigera, bien sûr, des actions concrètes et pas simplement des mots.

La société civile est disposée à travailler avec vous et avec vos gouvernements, côte à côte, dans un nouveau partenariat vigoureux pour créer ce monde nouveau. En même temps, la société civile est également prête à vous rappeler vos engagements si vos paroles ne sont pas suivies d'actes. Tout au long de l'histoire, de l'abolition de l'esclavage à la reconnaissance de l'égalité entre hommes et femmes, la plupart des grands mouvements sociaux ont commencé non pas au niveau des gouvernements mais des gens ordinaires.

En 1945, la société civile a joué un rôle important pour formuler de nombreux articles clefs de la Charte des Nations Unies, notamment en matière de droits de l'homme.

Plus récemment, les organisations non gouvernementales ont joué un rôle de chef de file pour créer et appuyer une Cour pénale internationale, dans le mouvement pour l'annulation de la dette, et dans la Campagne internationale pour l'interdiction des mines terrestres.

À de nombreuses occasions, le Secrétaire général Kofi Annan a dit que la participation de la société civile aux Nations Unies et son partenariat avec l'ONU n'étaient pas une possibilité, mais une nécessité.

Nous apprécions les efforts qu'il déploie pour faciliter un partenariat effectif avec la société civile aux Nations Unies. Nous le remercions tout particulièrement d'avoir ouvert l'ONU au Forum du millénaire

en mai dernier, et d'avoir distribué la Déclaration du Forum du millénaire à ce Sommet en tant que document de l'ONU.

Nous vous demandons d'examiner attentivement notre Déclaration du Forum du millénaire. Je crois que vous vous rendrez compte que, pour l'essentiel, nous demandons simplement aux gouvernements de respecter les engagements et les principes qu'ils ont acceptés dans les grandes conférences mondiales des années 90. Nous demandons également un accès accru des organisations non gouvernementales à l'Assemblée générale des Nations Unies et à ses grandes commissions.

Je voudrais vous donner une idée de ce qui est demandé dans la Déclaration du Forum.

Les participants au Forum sont convaincus que lorsqu'un million se couchent affamés tous les soirs, c'est une violation flagrante des droits de l'homme. La Déclaration appelle à l'annulation immédiate de la dette. Elle appelle également à mettre en place un « Fonds mondial des Nations Unies pour la lutte contre la pauvreté », qui offrirait aux pauvres l'accès au crédit.

S'agissant de la mondialisation, le Forum a estimé que si elle offre « des perspectives considérables d'échanges, de partage et d'enrichissement mutuel », dans sa forme non réglementée actuelle, elle accroît les inégalités entre les pays et au sein des pays, sape les fondements des cultures et des traditions locales et creuse le fossé entre riches et pauvres, marginalisant du même coup un grand nombre d'habitants des villes et des campagnes.

La Déclaration engage les gouvernements à « s'engager sérieusement dans la restructuration de l'édifice financier mondial sur des principes d'équité, de transparence, de responsabilité et de démocratie... » indiquant clairement que l'ONU doit être l'organisation internationale prééminente qui supervise la Banque mondiale, le Fonds monétaire international et l'Organisation mondiale du commerce.

Pour terminer, la Déclaration du Forum du millénaire s'efforce d'articuler les espoirs et les aspirations des peuples du monde. Comme l'indique son paragraphe d'ouverture :

« Notre perspective est celle d'un monde qui place l'être humain au centre de ses préoccupations, un monde véritablement démocratique où chacun est appelé à prendre en main sa propre

destinée. Notre perspective est celle d'une seule famille humaine riche de sa diversité, qui habite une même patrie, se partage un monde juste, durable et pacifique, et préconise les principes universels de démocratie, d'égalité, d'intégration, de service bénévole, de non-discrimination, et de participation de tous... »

Exposés oraux des Présidents des quatre tables rondes

La Coprésidente (Finlande) (*parle en anglais*) : Nous allons maintenant entendre les exposés oraux des Présidents des quatre tables rondes.

Je donne la parole au Président de la table ronde qui a eu lieu le mercredi 6 septembre de 15 heures à 18 heures, S. E. M. Goh Chok Tong, Premier Ministre de la République de Singapour.

M. Goh (Singapour) (*parle en anglais*) : Je vais résumer les délibérations de la table ronde que j'ai présidée. D'emblée, j'ai dit aux autres dirigeants que je partagerais le temps dont nous disposons équitablement entre les questions de mondialisation, de paix et de sécurité, et autres questions. En fait, la discussion s'est concentrée sur la mondialisation. Toutefois, il y a eu quelques interventions sur la paix et la sécurité, sur la réforme du Conseil de sécurité, et sur les questions d'environnement.

Je voudrais d'abord donner une vue d'ensemble des préoccupations des participants sur la mondialisation. Il n'y a pas eu de division Nord-Sud manifeste parmi les participants. Tous les dirigeants estimaient que la mondialisation était une réalité à laquelle il fallait faire face. Il y avait d'énormes avantages pour ceux qui peuvent tirer parti de la mondialisation. D'autres qui n'ont pas la capacité de le faire, néanmoins, se retrouveraient de plus en plus en arrière dans la course économique. Les effets négatifs de la mondialisation doivent donc être réduits afin qu'ils ne balayent pas les petits et les faibles. Un point essentiel consistait dans le fait que tandis que les divers pays disposaient d'institutions nationales qui réglementaient leur marché intérieur et atténuaient ses effets sociaux, il n'existait pas d'institutions internationales pour réglementer le marché mondial et contrôler les effets adverses de la mondialisation sur les pays.

En ce qui concerne « le gouffre numérique », de nombreux dirigeants ont estimé qu'en le comblant, on contribuerait à réduire le fossé des revenus qui ne cesse

de s'élargir. D'autres pensaient qu'il fallait d'abord traiter les questions plus fondamentales, telles que le manque d'éducation et d'approvisionnement fiable en électricité et en eau. Plusieurs dirigeants ont fait valoir que les règles qui régissent les institutions financières internationales favorisaient les pays riches et forts. La prise de décisions non démocratique au Fonds monétaire international (FMI) et à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) a été évoquée à cet égard. De nombreuses personnes ont affirmé que le problème central qui entravait le développement de leur pays était le fardeau de la dette et ont demandé par conséquent son atténuation.

Les dirigeants ont proposé plusieurs solutions aux problèmes qu'ils ont soulevés. Certains ont évoqué l'importance de l'aide au développement pour le renforcement des capacités afin que les pays puissent tirer parti de la mondialisation. L'Organisation des Nations Unies pourrait, par exemple, offrir une formation aux pays en développement pour leur apprendre à bien négocier et à tirer parti des accords commerciaux. Les Membres doivent fournir à l'Organisation des Nations Unies les ressources nécessaires pour exécuter ces programmes. Ils doivent, au premier chef, démontrer leur volonté politique et leur désir sincère d'aider les pays pauvres en s'acquittant des contributions qu'ils doivent à l'Organisation des Nations Unies.

Pour obtenir des ressources, un participant a suggéré le prélèvement d'un impôt international ou une autre mesure fiscale. Cela pourrait contribuer à régler les problèmes causés par la mondialisation. Une autre proposition consistait à créer au sein de l'ONU un conseil de sécurité économique doté de la même autorité obligatoire que le Conseil de sécurité politique. Ce conseil de sécurité économique surveillerait le marché mondial et formulerait des recommandations quant à la manière de traiter les événements économiques qui menacent la sécurité des pays. L'adoption d'une loi internationale antitrust en vue de combattre les ententes illégales sur les prix et les abus de pouvoirs de la part des monopoles, des cartels et des grandes sociétés a également été suggérée.

Par ailleurs, certains dirigeants ont fait valoir que les procédures de prise de décisions de l'OMC, du FMI et de la Banque mondiale devaient être rendues plus démocratiques, consultatives, inclusives et transparentes, à l'instar de l'Assemblée générale des Nations Unies. Les décisions de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international doivent tenir compte des

besoins économiques et sociaux différents des divers pays.

Un débat a eu lieu pour savoir si de nouvelles institutions devraient être créées pour faire face aux défis créés par l'époque actuelle, ou s'il fallait réformer les anciennes institutions. Certains participants ont mis en garde contre la difficulté à trouver les ressources nécessaires à la création de nouvelles institutions, puisque que le coût de participation aux institutions existantes telles que l'OMC était déjà un lourd fardeau pour les petits pays, soulignant qu'en tout état de cause, le problème réel consistait dans le fait que les pays forts pouvaient manipuler les institutions existantes afin qu'elles servent leurs propres intérêts et qu'il était inutile de créer de nouvelles institutions à moins que le processus de prise de décisions lui-même ne soit rendu plus démocratique.

Une question a porté sur la manière d'assurer le suivi de la discussion de la table ronde. En réponse, un participant a proposé d'utiliser la Déclaration du millénaire comme un plan d'action à mettre en oeuvre et à surveiller aussi bien au niveau national qu'au niveau de l'Organisation des Nations Unies.

Qu'il me soit permis de conclure ce résumé par des remarques personnelles. Je pense que l'expérience de la table ronde était un succès. Une table ronde qui réunit des dirigeants mérite d'être institutionnalisée. Depuis que l'Organisation des Nations Unies a été fondée, les dirigeants ont pris l'habitude de s'y rendre pour présenter leurs vues sur les questions mondiales de manière unilatérale, par le biais de discours en plénière, c'est tout. Jusqu'à l'expérience de la table ronde, le *modus operandi* de l'Organisation des Nations Unies n'avait jamais permis un discours interactif entre les dirigeants. Je recommande vigoureusement que l'Organisation s'inspire de l'expérience de cette semaine.

Je suggère d'intégrer aux activités de l'Organisation des Nations Unies une table ronde de dirigeants qui se réunira à quelques années d'intervalle afin de permettre le maintien d'une discussion interactive entre les dirigeants dans un cadre officieux, sans assistants, sans fonctionnaires et sans discours préparés. La table ronde de cette semaine a montré que cette formule pouvait permettre de lancer des idées nouvelles, utiles et novatrices. Une table ronde interactive renforcerait également les liens d'amitié et de compréhension entre les dirigeants et favoriserait ainsi un rap-

prochement entre les pays. Nous ne devons pas attendre 1 000 ans pour organiser la prochaine table ronde.

Je vous remercie d'avoir honoré Singapour de la présidence de l'une des quatre tables rondes.

La Coprésidente (Finlande) (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au Président de la table ronde organisée hier matin, S. E. M. Aleksander Kwasniewski, Président de la République de Pologne.

Le Président Kwasniewski (*parle en anglais*) : Hier, j'ai eu le plaisir de présider le débat de la seconde table ronde du Sommet du millénaire. Je voudrais annoncer que nous avons eu aujourd'hui un échange de vues fascinant, et j'insiste sur le mot « fascinant ». Plus de 30 dirigeants du monde ont participé au débat. Nous avons tenté d'identifier des problèmes, de trouver des solutions et de définir le rôle de l'Organisation des Nations Unies.

J'en viens à conclure de ces débats que nous semblons tous partager la même vision quant à la nature des défis que le monde doit relever au XXI^e siècle. Parmi ces défis, je peux citer, entre autres, les risques qui menacent la sécurité et les conflits locaux, la pauvreté, les fossés de développement, les maladies endémiques, et les menaces qui pèsent sur l'environnement. Il est évident qu'il est beaucoup plus difficile de trouver des solutions convenues à ces problèmes. Néanmoins, le débat d'hier a offert l'occasion de découvrir de nouvelles idées et de nouvelles démarches. Ce qui est encore plus important, c'est que les participants se sont entendus sur la nécessité pour l'Organisation des Nations Unies de jouer un rôle crucial dans les efforts visant à trouver les solutions appropriées à ces problèmes et à les mettre en oeuvre.

Après avoir écouté mes collègues, j'ai le sentiment que le principal défi qui nous attend réside dans la question de la définition et de la répartition égale des bénéfices obtenus grâce à la mondialisation. De nombreux pays doivent faire face à d'énormes problèmes de développement au fur et à mesure que le fossé entre les riches et les pauvres s'élargit. Nous étions tous d'accord pour affirmer qu'en même temps que la mondialisation avait créé des possibilités sans précédents, y compris dans le développement du commerce et de la technologie, ses bénéfices devaient être équitablement répartis dans le monde. La technologie offre certes d'excellentes possibilités, mais nous devons tout d'abord satisfaire les besoins fondamentaux des peu-

ples, y compris ceux de l'alimentation, de la santé et de l'éducation.

La mondialisation doit devenir plus humaine de même qu'elle doit être mieux gérée. Au niveau institutionnel, cela signifie qu'il faut réformer le système financier et commercial international, qui doit être rendu plus équitable. Une mondialisation où il n'y a pas de perdant doit faire face aux risques posés par le nouveau « gouffre numérique ». Il ne faut pas oublier non plus d'examiner les aspects négatifs de la mondialisation tels que le trafic des stupéfiants, le blanchiment de l'argent, le trafic des armes et les crimes transnationaux.

Les participants ont également exprimé leurs préoccupations au sujet de la hausse des prix du pétrole et de ses répercussions sur le développement.

Le processus de la mondialisation doit être fondé sur des valeurs et des principes moraux, le plus important d'entre eux étant la solidarité. À l'échelle mondiale, ce principe doit avant tout se traduire par une solidarité avec l'Afrique. Les participants ont insisté sur le fait qu'il fallait tenir compte de la situation particulière de l'Afrique et ils ont engagé la communauté internationale à entreprendre un effort concerté pour affronter les problèmes qui affligent ce continent : la pauvreté, les conflits, le VIH/sida, etc.

Un appel a été lancé pour un nouveau partenariat en faveur de l'Afrique. Ce *new deal* exige un changement fondamental d'attitude qui doit se fonder sur une pensée indépendante et la participation active des Africains eux-mêmes. Il doit être basé sur une démarche plus large, ouverte et globale de la part de ses partenaires et sur le refus de l'assistanat, et mettre l'accent sur les causes profondes des problèmes.

C'est la question de la lutte contre la pauvreté qui, aux yeux de la plupart des participants, représentait la tâche la plus urgente. La pauvreté est la forme la plus extrême d'atteinte à la dignité humaine. Elle est souvent la cause profonde de l'instabilité, des conflits, des tensions sociales et des menaces à l'environnement. Plusieurs participants ont insisté sur la nécessité d'élaborer des mécanismes pratiques à tous les niveaux – mondial, régional et local – pour réduire la pauvreté et combler l'écart entre riches et pauvres, et d'intensifier la coopération internationale en vue d'atteindre cet objectif. Les dirigeants ont réitéré leur engagement à réaliser l'objectif consistant à réduire de moitié d'ici 2015 la proportion des personnes vivant

dans une pauvreté extrême. On a fait état de la nécessité d'élaborer un plan d'action global coordonné par l'ONU pour éliminer la pauvreté.

Parmi les actions prioritaires, les participants ont également mentionné la question de l'allègement de la dette ainsi que la nécessité d'accroître l'aide publique au développement. Le fardeau de la dette continue d'être un obstacle majeur pour le développement. Il a été suggéré que certains moyens d'arbitrage entre créanciers et débiteurs pourraient s'avérer utiles pour répondre aux besoins et aux intérêts des deux parties. La réduction de la dette pour les pays les plus pauvres leur permettra de faire face aux problèmes les plus graves qui se posent à eux dans le domaine du développement social. Pour reprendre les mots d'un des participants, nous devons enfin passer de la parole aux actes.

Les participants ont exprimé leur vive inquiétude devant le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies endémiques. Ils ont estimé que ces maladies constituaient une grave entrave à la réalisation des objectifs de développement. Pour contrôler ces maladies, il importait de garantir notamment aux pays en développement l'accès aux traitements et aux médicaments à des prix abordables. On a préconisé la mise en oeuvre de programmes mondiaux avec la participation de toutes les parties concernées, y compris l'ONU, les gouvernements, les organisations non gouvernementales et l'industrie pharmaceutique. À cet égard, les propositions contenues dans le rapport du Secrétaire général ont reçu un large appui.

L'importance des investissements dans l'éducation et la promotion des droits des enfants a également été soulignée.

De nombreux participants ont fait valoir qu'un développement stable n'était pas possible sans une protection efficace des droits de l'homme et une démocratie solide. Il fallait examiner, tant dans les pays développés que dans les pays en développement, les conditions nécessaires à l'instauration de la démocratie. Dans les démocraties bien établies, le faible taux de participation électorale et la montée des mouvements racistes et xénophobes ont tendance à mettre en danger les valeurs et les normes démocratiques.

Les dirigeants ont mis en relief le lien entre la réduction de la pauvreté et la protection de l'environnement. Ils ont souligné que l'environnement devait figurer en tête de liste des priorités mondiales. Les pays ont été engagés à ratifier certains instruments

juridiquement contraignants tels que le Protocole de Kyoto à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Comme l'a fait observer un des participants, les considérations écologiques peuvent jouer un rôle moteur dans l'économie et les nouvelles technologies écologiquement saines peuvent être un important instrument de croissance.

La garantie de la sécurité, la prévention des conflits meurtriers et le maintien de la paix continuent de figurer parmi les tâches prioritaires de l'ONU. Il est urgent d'adapter les opérations de maintien de la paix aux nouvelles circonstances et d'accorder une attention accrue à la prévention des conflits, au rétablissement de la paix et à la consolidation de la paix. Si la capacité de l'ONU de déployer rapidement des opérations efficaces n'est pas renforcée, si les États Membres ne fournissent pas à temps les ressources et le personnel nécessaires et si l'Organisation ne parvient pas à améliorer la planification et la gestion de ces opérations, l'ONU pourrait perdre sa crédibilité. Le rapport Brahimi et les recommandations concrètes qu'il contient ont reçu un large appui.

On a également estimé que les relations de bon voisinage et la coopération régionale étaient essentielles pour garantir la sécurité.

Les participants ont réitéré leur appel en faveur d'une réforme du Conseil de sécurité.

Il est important d'identifier les auteurs des crimes de guerre et d'autres crimes contre l'humanité pour éviter une stigmatisation et une culpabilité collectives. Les participants se sont déclarés favorables à l'établissement rapide de la Cour pénale internationale.

Certains participants ont souligné le besoin de procéder à une analyse critique de l'instrument des sanctions.

On s'est largement accordé à dire que l'ONU devait être renforcée et qu'elle devait s'adapter à un monde en mutation. On a estimé que l'Organisation était un instrument important pour gérer la mondialisation. Plusieurs participants ont attiré l'attention sur la nécessité de veiller à ce que la démocratie prévale dans les relations internationales et ils ont demandé que les activités des organisations internationales soient harmonisées et coordonnées, tant à l'échelle mondiale qu'au niveau régional.

Certains participants ont suggéré d'envisager la création de nouvelles institutions pour traiter des problèmes de la mondialisation. L'idée d'un conseil de sécurité économique a été mentionnée.

De manière générale, la discussion a suscité en moi un sentiment d'optimisme. J'ai noté qu'il y avait une large unité d'intention et une détermination d'intensifier les efforts pour créer le changement. Ce Sommet traite du changement et il a été souligné que nous devons saisir cette occasion pour traduire en action ce dont nous avons convenu en principe. La mise en pratique de nos intentions n'est pas seulement l'affaire du Secrétaire général, c'est avant tout une obligation qui incombe aux États Membres.

On s'est largement accordé à dire que la table ronde avait constitué une tribune utile pour un échange de vues. Il semble que nous ayons tous apprécié cette forme novatrice de discussions plus directes et plus informelles. Je crois que beaucoup d'entre nous aimeraient que cette nouvelle formule soit utilisée plus fréquemment à l'ONU à l'avenir.

J'ai consacré près de quatre heures à discuter avec mes collègues et amis et, dans ma carrière politique assez longue, cela a été un des échanges de vues les plus impressionnants auquel j'ai jamais participé.

Nous devons poursuivre cet effort. Le message principal que je voudrais transmettre aux États Membres est qu'un avenir prometteur nous attend. Nous devons appuyer l'ONU dans tous ses efforts. Nous devons appuyer le Secrétaire général dans ses efforts. Je pense que nous sommes assez forts et que nous avons assez de détermination pour ce faire.

La Coprésidente (Finlande) (*parle en anglais*) : Je donne à présent la parole au Président de la table ronde tenue hier après-midi, S. E. M. Hugo Rafaél Chávez Frías, Président de la République bolivarienne du Venezuela.

Le Président Chávez Frías (*parle en espagnol*) : J'ai vécu une expérience extraordinaire tandis que je coordonnais et assistais les travaux d'une table ronde très diversifiée composée de chefs d'État et de représentants de gouvernements des Amériques, d'Asie, d'Afrique, d'Europe et d'Océanie. Comme le disait mon cher collègue, le Président Alexander Kwasniewski, de la Pologne, nous nous sommes réunis durant quatre heures et la toute première chose que je vais vous dire c'est que je vais m'efforcer, en quelques mi-

nutes, de vous faire part de l'esprit qui a régné à la table ronde et de me montrer solidaire de l'esprit et de la créativité manifestés au cours de celle-ci.

Voici, je crois l'une des recommandations que je vous transmets au nom de mes collègues de la table ronde 3. Nous avons convenu à toutes les tables rondes que nous devons poursuivre cette expérience qui ne fait que commencer. Faisons d'autres tables rondes et cela de façon fréquente; il faut qu'elles soient interactives et créatives. C'est en effet ce tourbillon d'idées qui suscite la créativité. Pour éviter les discours préparés, nous devons maintenir le caractère informel de ces tables rondes. Les discours écrits sont utiles certes mais il est souvent bon d'être spontané et créatif.

Cela aidera l'effort que nous devrions tous déployer au cours des années à venir pour trouver la vérité ou les vérités d'aujourd'hui afin de pouvoir commencer à changer véritablement le monde. Cela est indispensable. Voilà donc notre première recommandation : la continuité, la fréquence, l'institutionnalisation de ces tables rondes. C'est une façon de revendiquer la nature éthique de la participation, de rétablir le caractère éthique du dialogue et de la créativité.

Mes collègues et moi sommes d'accord pour poser la question suivante, question surgie de nos délibérations et de l'excellent rapport que nous a présenté le Secrétaire général pour nous guider à ce Sommet du millénaire : comment atteindre les buts fixés – réduire de moitié la pauvreté d'ici 2015, assurer que tous les enfants – garçons et filles – aient accès à un enseignement de qualité ? Comment cela peut-il se faire et comment empêcher que ces buts restent lettre morte ?

Je vais présenter un certain nombre de suggestions qui contribuent peut-être à trouver une réponse à ces questions. Comment réussir tout cela ? En premier lieu, nous convenons avec la première table ronde dont les conclusions ont été présentées par le Premier Ministre de la République de Singapour, M. Goh Chok Tong de la nécessité de créer un conseil indépendant pour le développement qui aurait le même poids que le Conseil de sécurité et qui ne serait pas un simple groupe de conseillers ou d'experts. Nous aurons aussi besoin de cela, certes. Mais il nous faut un véritable conseil qui prenne des décisions pour relever l'énorme défi de la réduction de la pauvreté, et de l'accroissement du niveau de vie en particulier dans les pays les plus pauvres.

L'un des éminents Secrétaires généraux de l'Organisation des Nations Unies a dit que l'ONU n'avait pas été créée pour mener nos peuples au paradis mais plutôt pour nous épargner l'enfer. Il y a encore beaucoup de peuples qui vivent aux portes de l'enfer, non seulement en raison de bombardements et des bombardiers mais en raison de la pauvreté, de la misère et de la marginalisation. Nous proposons donc la création, en tant qu'institution de l'ONU, d'un conseil pour le développement doté d'une grande autorité et de vastes pouvoirs de prise de décisions. Il faut que ce conseil soit représentatif et démocratique.

Deuxièmement, il nous faut institutionnaliser et renforcer les groupes régionaux. Ces groupes doivent se réunir et nous devons nous réunir à l'échelle régionale afin de pouvoir faire des recommandations, proposer, au sein des organes des Nations Unies existants, qui sont souvent peu dynamiques, des solutions aux nombreuses tragédies qui affligent la communauté internationale.

Troisièmement – et là il y accord dans pratique toutes les tables rondes – nous considérons qu'il est urgent de relancer un dialogue Sud-Sud et de reprendre un dialogue Nord-Sud franc afin que nous puissions trouver des solutions aux nombreux problèmes.

Et je me fais l'écho de tous mes collègues pour insister et dire qu'il nous faut passer des paroles aux actes. Nous lançons un véritable appel afin que le Sommet du millénaire soit le début du changement – aujourd'hui et non pas dans 50 ans ou au Sommet du millénaire de l'an 3000. Nos peuples l'exigent immédiatement.

Quatrièmement, je vais citer les propos d'un de mes collègues de la table ronde 3, qui a indiqué que nous ne pouvions continuer de naviguer dans ce nouveau siècle avec une carte de 1945. Un autre collègue a dit que son pays n'avait même pas participé à la Deuxième Guerre mondiale, critère qui avait été maintenu jusqu'à présent pour être membre du Conseil de sécurité. Ce collègue et la majorité d'entre nous, y compris le Venezuela, n'avons heureusement pas pris part à la Deuxième Guerre mondiale. Il est nécessaire de redessiner la carte de l'an 2000 selon d'autres critères. À la table ronde 3, on a proposé avec beaucoup de fermeté et de passion, que l'on démocratise effectivement le Conseil de sécurité de l'ONU, faute de quoi, comme l'ont dit de nombreux représentants, nous pour-

rions perdre la crédibilité du message et du discours de la démocratie et de l'égalité dont on parle tellement dans ces instances. Cela est d'ailleurs indispensable pour réaliser un changement dans le monde.

Il faut éliminer le droit de veto au Conseil de sécurité. Il y a eu un consensus absolu à ce sujet à la table ronde 3. C'est ce que nous demandons et nous voulons surtout être entendus et qu'une réponse nous soit donnée.

Quant à moi, comme je l'ai déjà dit à la table ronde, je vais vous dire avec le plus profond respect ce qui suit : si l'on ne nous écoute pas et si un, deux ou cinq ans s'écoulent et que rien ne se passe, et si les chefs d'État et de gouvernement qui représentent des millions de personnes n'ont pas été convoqués, nous aurions alors besoin d'un autre sommet.

Je suis sûr que cela ne se passera pas ainsi. Je suis sûr qu'on nous écouterait. Nous sommes optimistes face au nouveau siècle. Nous sommes convaincus que nous serons écoutés, parce que nous ne parlons pas seulement pour nous; nous parlons au nom de millions de personnes. Nous crions pour être entendus, maintenant, une fois pour toutes.

Je terminerai par la très belle phrase qui commence la Charte des Nations Unies, une très belle expression démocratique. Elle ne dit pas « Nous, chefs d'État... »; elle ne dit pas non plus « Nous, chefs de gouvernement... », mais elle dit « Nous, peuples des Nations Unies ». Ne l'oublions pas.

Consultons nos peuples, informons nos peuples sur ce qui a été débattu ici, sur les conclusions qui ont surgi à ce Sommet, sur les angoisses qui ont été manifestées ici. Je crois que c'est le défi qui nous attend. Je ne crois pas qu'il soit impossible ou utopique d'essayer de construire des voies permettant la participation des peuples à l'échelle du monde.

Comment le faire? Voilà un des défis que doit relever l'Organisation des Nations Unies : informer d'une part, et d'autre part recevoir les critiques, les apports de nos peuples. Je crois que cela est plus facile de nos jours que par le passé grâce aux progrès technologiques.

Finalement, il faut souligner combien il importe d'écouter nos peuples. Nous l'avons constaté au Venezuela, d'ailleurs : les peuples savent où ils vont; les peuples sont sages; les siècles d'expérience, tous les chemins parcourus, les ont remplis de sagesse. Écou-

tons-les. Laissons-les parler. Bolívar, notre libérateur, le disait : je crois davantage aux conseils du peuple qu'aux conseils des sages. Le christianisme le dit : la voix du peuple, c'est la voix de Dieu. Écoutons donc la voix de Dieu en écoutant la voix du peuple et je suis sûr que cela nous guidera vers de meilleurs chemins dans les années à venir.

Frères, je vous serre de tout coeur dans mes bras, et je vous félicite.

La Coprésidente (Finlande) (*parle en anglais*) : Je donne la parole au Président de la table ronde de ce matin, S. E. M. Abdelaziz Bouteflika, Président de la République algérienne démocratique et populaire.

Le Président Bouteflika : Ce Sommet du millénaire est un événement exceptionnel. Cette quatrième table ronde a constitué une excellente occasion d'échanger nos points de vue sur trois questions cruciales : la mondialisation, la paix et la sécurité et le rôle de l'Organisation des Nations Unies.

Dans le nouveau monde d'aujourd'hui, les intérêts nationaux doivent être définis en termes plus larges. La mondialisation est une réalité. Elle ne disparaîtra pas. Elle présente des possibilités énormes, mais aussi des risques d'exclusion et surtout de marginalisation. Nous devons mettre en place un ensemble de règles pour guider, d'une certaine manière, la mondialisation. L'Organisation des Nations Unies a un rôle crucial à jouer à cet égard, afin de la transformer en une force positive qui permette d'avancer dans la voie du développement partout dans le monde, le développement permettant à chaque être humain de se réaliser pleinement.

Notre tâche est de mettre au point une réponse intégrée à trois niveaux : au niveau national, au niveau régional, au niveau global. Au niveau national, nous devons donner la priorité à l'éducation, pour tirer parti des nouvelles possibilités et pour réduire le fossé entre pauvres et riches. Au niveau régional, nous devons développer des stratégies d'action communes afin d'oeuvrer ensemble à une plus grande ouverture de nos espaces économiques, d'atténuer les conflits et de faire ensemble des progrès concrets dans le domaine de l'éducation. Au niveau global, le rapport du Secrétaire général nous montre la voie : ouvrir davantage les marchés aux produits des pays en voie de développement, créer un pacte mondial avec le secteur privé pour accroître les investissements en Afrique et dans les autres pays à faibles revenus; alléger la dette et augmenter

l'aide publique au développement pour dynamiser la croissance dans les pays pauvres. Le processus lancé à l'ONU sur le financement du développement sera, nous l'espérons, l'occasion de faire de grandes avancées.

Pour lutter contre la pauvreté, les efforts nationaux sont nécessaires, mais le soutien cohérent de la communauté internationale est également crucial afin d'intégrer les dimensions humaines et environnementales au processus de mondialisation. Il convient de développer une approche globale, une approche cohérente dans les domaines économique, social et de la protection de l'environnement. La question des relations entre le commerce, l'environnement et les normes sociales devra être abordée. La santé, la nutrition, l'emploi, le respect de l'identité culturelle et surtout l'éducation, sont autant de dimensions essentielles. L'éducation doit être placée au coeur des préoccupations internationales.

Il faut bien reconnaître qu'il est impossible pour les pays pauvres, les pays vulnérables, les pays moins puissants de rattraper le train de la globalisation – j'allais dire mondialisation. Celui qui ne sait pas lire ne peut pas bénéficier des technologies de l'information. Cela va de soi. Les efforts nationaux et internationaux requis sont énormes, mais ils doivent être accomplis.

L'allègement de la dette est nécessaire; il est crucial pour de nombreux pays; il est vital pour certains d'entre eux. Cependant les conditionnalités excessives imposées par les créanciers sont contreproductives. La question se pose de savoir ce que nous pouvons faire afin que ce problème ne se reproduise pas de lui-même. Les pays en voie de développement en savent quelque chose. L'expérience de la dernière décennie n'est guère encourageante à cet égard.

L'élaboration de stratégies de désendettement de l'Afrique a été proposée. Je crois pouvoir dire, en tant qu'Africain, que le continent en attend toujours les résultats, tant les conditionnalités sont difficiles et complexes. En regardant vers l'avenir, l'éducation et les investissements accrus sont les éléments clefs. Les pays africains ont un besoin incontestable d'investissements dans les produits manufacturés et semi-finis. À cette fin, il est essentiel de construire les infrastructures nationales permettant d'attirer les investissements privés. L'Afrique doit créer des espaces économiques plus vastes, qui sont la condition du succès de son développement industriel. Les participants se sont prononcés en faveur d'une conférence des

pays du Sud, qui aurait pour thème de revisiter la mondialisation. On a également déploré que le nouvel ordre économique international, débattu aux Nations Unies dans les années 60 et 70, ne soit plus d'actualité.

Le Fonds monétaire international (FMI), de la part de la table ronde, doit être réformé. À sa création, un grand nombre de ses membres étaient encore des colonies. Aujourd'hui, un débat est en cours dans les pays du Nord sur le rôle nouveau de cette institution. Toutefois, le Sud n'y participe pas, et il faut remédier à cette situation.

Pour ce qui concerne la paix et la sécurité, les pays qui fournissent des contingents devraient être davantage impliqués dans les négociations et le suivi au Conseil de sécurité. Une harmonisation des mécanismes régionaux devrait être assurée avec les travaux du Conseil de sécurité. Tout comme dans les tables rondes précédentes, on a souligné le fait que la composition actuelle du Conseil de sécurité ne reflétait pas les réalités d'aujourd'hui. Alors qu'une grande part du travail du Conseil concerne la situation en Afrique, le continent africain n'a pas de siège permanent dans cette instance.

Il est nécessaire de prendre en compte les causes profondes des conflits, qui trouvent leur source dans la pauvreté, l'instabilité et le trafic de drogues. La violence, le terrorisme et le trafic de drogues sont des manifestations importantes et des causes de la déstabilisation.

À propos de terrorisme, je crois que personne, dans un dialogue interactif tout à fait informel et tout à fait libre, n'a contesté l'idée qu'il y avait une interaction entre la notion de démocratie et le concept de terrorisme. Il ne peut pas y avoir de démocratie tant qu'il y a le terrorisme. Qui plus est, le terrorisme ne peut pas être un phénomène qui concerne un ou deux ou trois pays. C'est un fléau mondial qui doit être pris en charge par la communauté internationale tout entière. À cet effet, il a été en particulier recommandé qu'un fonds soit fondé ou que le Secrétaire général de l'ONU trouve la possibilité de financer une étude sur les sources de financement diverses du terrorisme international. Ceci serait, pour une très grande partie, salutaire pour les expériences démocratiques actuellement en herbe, dans le continent africain en particulier.

L'éradication du terrorisme est une condition de l'instauration et du renforcement du processus démocratique. La démocratie est mise en péril tous les jours

par le terrorisme, qui peut se servir de cet espace de liberté pour se développer. Il est préoccupant de constater que le terrorisme revêt des formes de plus en plus internationalisées et liées au crime organisé et au trafic de drogues, notamment. L'Assemblée générale doit donc rester activement saisie de la question et envisager les moyens de lutter contre ce fléau. Il a été proposé aussi que les Nations Unies entreprennent une étude – et peut-être plusieurs études – de la façon la plus objective possible sur les sources de financement aussi bien que les pays qui constituent les appoints de l'action terroriste dans le monde.

Le besoin de renforcer les Nations Unies dans leur fonction de maintien de la paix et de la sécurité a été réaffirmé, et les recommandations contenues dans le rapport Brahimi ont été accueillies avec satisfaction.

Il me reste à signaler à l'Assemblée générale qu'un problème capital a été posé, probablement, en des termes pathétiques. C'est le problème de la dette. Le passé a été revisité : les siècles d'esclavage et de colonisation, le pillage des richesses des pays du tiers monde, la dépersonnalisation de nos peuples, la déculturation, le pillage actuel de la matière grise de nos pays. Tout ceci a amené une délégation à refuser la notion d'effacement de la dette pour poser le problème dans les termes suivants : qui doit quoi à qui? J'ai essayé de tempérer en disant : « C'est une question? » On m'a répondu sèchement : « C'est la question! »

Je crois que des propositions un peu plus modérées sont venues d'un autre pays pour nous demander de disséquer la dette des différents pays endettés pour savoir comment cette dette a été constituée, de le faire peut-être dans un cadre Sud-Sud dans lequel les Nations Unies pourraient être partie prenante.

Et je crois qu'à l'unanimité tout le monde est d'accord pour recommander la réforme à la fois du Conseil de sécurité, du Fonds monétaire international, des accords de Bretton Woods et de toutes sortes d'institutions qui sont nées au lendemain de la Seconde Guerre mondiale.

La Coprésidente (Finlande) (parle en anglais) : Je remercie le Président Bouteflika de son exposé. Maintenant nous les avons tous entendus, et je les remercie chaleureusement.

Nous passons à présent à la Déclaration du millénaire des Nations Unies, qui figure dans le projet de résolution A/55/L.2.

L'Assemblée va maintenant se prononcer sur la Déclaration. Puis-je considérer que l'Assemblée souhaite adopter la Déclaration du millénaire?

Le projet de résolution est adopté (résolution 55/2).

Le Coprésident (Namibie) (*parle en anglais*) : Je donne la parole au Secrétaire général des Nations Unies.

Le Secrétaire général : Je voudrais tout d'abord remercier tous les participants d'être venus à ce Sommet historique, et de nous avoir donné une orientation claire. Au cours de ces trois jours, j'ai écouté les participants avec beaucoup d'attention, et j'ai lu avec grand soin la Déclaration qu'ils viennent d'adopter. Je suis frappé par la convergence de vues remarquable sur le défi auquel nous devons faire face, et par l'urgence de l'appel à l'action que les participants ont lancé.

(*L'orateur poursuit en anglais*)

Les participants ont affirmé que leur première priorité était l'élimination de l'extrême pauvreté. Ils se sont fixé des objectifs précis pour parvenir à cette fin, et ils ont prescrit des mesures pour les mettre en oeuvre. Si les mesures sont réellement prises, nous savons tous que ces objectifs pourront être atteints.

Plusieurs orateurs parmi les participants ont déclaré qu'ils comprenaient les bénéfices potentiels de la mondialisation mais que leurs peuples ne les avaient pas encore ressentis. Ils ont reconnu qu'une partie de la solution reposait entre les mains des États souverains, qui devaient accorder la priorité aux besoins de leur population et notamment aux plus pauvres. Nous savons tous que les États à eux seuls sont incapables de résoudre les problèmes liés à la mondialisation. Ils doivent travailler en partenariat avec le secteur privé et avec la société civile au sens le plus large. Mais les participants ont également demandé une économie mondiale plus équitable où tous les pays disposeraient d'une chance égale de devenir concurrentiels et où les nantis se tourneraient davantage vers les démunis. Orateur après orateur, les participants ont souligné l'urgence de libérer les pays pauvres du fardeau de la dette. Ils ont fait part de leur désir d'adopter de nouvelles approches pour résoudre ce problème, y compris un système d'arbitrage ou de médiation susceptible de conduire à un certain équilibre entre les intérêts des crédateurs et ceux des débiteurs souverains. Je réfléchis

raï davantage à cette idée et je m'efforcerai de suggérer les moyens qui permettent sa concrétisation.

Les participants ont affirmé qu'il était intolérable, alors que nous nous engageons dans un nouveau siècle, que des millions d'innocents, notamment des femmes et des enfants, soient encore victimes de conflits brutaux. Nous savons tous que, dans ce domaine, l'Organisation des Nations Unies n'a pas été à la hauteur des attentes du monde. Nous devons renforcer nos capacités et améliorer nos résultats afin que les communautés vulnérables puissent compter sur nous dans des temps difficiles. C'est la raison pour laquelle, tant d'orateurs à ce Sommet ont salué le rapport du groupe sur les opérations de maintien de la paix, et ont promis d'agir rapidement quant à ses recommandations.

Les participants à ce Sommet ont réaffirmé l'importance fondamentale du droit international, qui est le langage commun à notre communauté mondiale. Plus de 80 participants ont pris au cours du Sommet les mesures nécessaires pour adhérer à des instruments juridiques internationaux qui sont essentiels à l'esprit de notre Charte. La plupart de ces mesures a trait à des protocoles visant à protéger les enfants contre des traitements qui déshonorent l'humanité dans son ensemble. Cette action est un excellent signe qui annonce que l'humanité est enfin en passe de s'unir pour y mettre fin.

Les participants au Sommet ont demandé que la plus haute priorité soit accordée aux besoins particuliers de l'Afrique, où la pauvreté et tous les maux qui s'y rapportent semblent sans issue.

Ils s'accordent à déclarer que nous avons besoin d'institutions internationales plus efficaces, à commencer par l'Organisation des Nations Unies. À leurs yeux, certainement, la réforme que nous avons engagée ensemble il y a trois ans n'est pas achevée. Je suis du même avis et j'attends avec impatience de travailler avec eux afin de la pousser plus loin. Presque tous les membres ont demandé une réforme d'ensemble du Conseil de sécurité. Cela doit certainement donner une nouvelle impulsion à la recherche d'un consensus sur cette question épineuse mais incontournable. Les participants sont préoccupés à juste titre par l'efficacité de l'Organisation. Ils désirent des actions, et des résultats avant tout. Les participants au présent Sommet ont tout à fait raison, et j'attends avec impatience de travailler avec eux au cours de l'année prochaine pour assurer que l'Organisation des Nations Unies du XXI^e siècle

puisse apporter des améliorations réelles à la vie des populations dans le monde.

Les participants ont présenté des directives claires pour adapter l'Organisation au rôle qu'elle doit jouer dans le nouveau siècle. Mais en définitive, l'Organisation des Nations Unies n'est autre que la somme de ses participants. Par conséquent, il relève du pouvoir et de la responsabilité de chacun d'atteindre les objectifs qu'ils ont définis. Les membres de cette Organisation sont les seuls à pouvoir décider si l'Organisation sera à la hauteur de ce défi. Pour ma part, je réaffirme ma détermination dès aujourd'hui à exécuter le mandat qui m'a été confié. Je sais que l'ensemble du personnel de l'Organisation des Nations Unies fait de même.

Qu'il me soit permis de souhaiter aux participants à ce Sommet un bon retour dans leur pays.

Le Coprésident (Namibie) (*parle en anglais*) : Je remercie le Secrétaire général de sa déclaration.

Je donne maintenant la parole à son S. E. Mme Tarja Halonen, Présidente de la République de la Finlande et Coprésidente du Sommet du millénaire des Nations Unies.

La Coprésidente (Finlande) (*parle en anglais*) : Le Sommet a été couronné d'un grand succès. La Déclaration du millénaire nous inspire et oriente l'avenir des Nations Unies. L'esprit qui a prévalu à ce Sommet a été excellent. Maintenant l'Assemblée générale doit continuer dans le même esprit.

Le message clair du Sommet est que le monde et ses peuples ont besoin de l'Organisation des Nations Unies et qu'ils désirent même son renforcement. En même temps, il est clair qu'il nous faut renforcer les possibilités de contact avec les peuples en dehors de cette Organisation. Tous les dirigeants du monde ont discuté de la mondialisation et à juste titre. Une autre exigence importante est la participation et la contribution de l'ensemble de la société civile.

Je pense que tous les participants sont déjà convaincus que les tables rondes constituent un excellent début pour les débats et pour démontrer la volonté politique des participants. J'espère que des débats tables rondes seront organisés à l'avenir. Leur caractère officieux est un atout qui vient s'ajouter à la méthode de travail traditionnelle de l'Organisation des Nations Unies, et c'est une façon de créer la volonté politique

dont nous avons besoin pour mettre en oeuvre nos objectifs.

Le Sommet a été accompagné de nombreuses activités parallèles, je ne tiens pas à les citer toutes, car je voudrais pas risquer d'en omettre une. Je pense qu'elles ont toutes été couronnées de succès.

Je tiens à remercier Monsieur le Secrétaire général de l'excellente initiative qu'il a prise en organisant le Sommet ainsi que toutes les activités de préparation qui ont été à l'origine de ce succès. Je prie le Secrétaire général de bien vouloir transmettre nos remerciements chaleureux au personnel du Secrétariat et à toutes les personnes que nous n'avons pas eu l'occasion de rencontrer mais qui ont permis à ce Sommet d'avoir lieu.

En dernier lieu, je voudrais me tourner vers mon collègue, Le Président Sam Nujoma pour le remercier de son dévouement et aussi de son excellente collaboration que j'ai ressentie tout au long de ce Sommet. Cela représente, je l'espère, le signe précurseur d'une plus grande coopération à l'avenir.

Je remercie mes chers collègues de leur contribution précieuse et de leur participation active au Sommet. J'ai le sentiment que nous avons inauguré un nouvel esprit pour le nouveau millénaire.

Le Coprésident (Namibie) (*parle en anglais*) : Nous sommes arrivés à la clôture de ce Sommet historique du millénaire des Nations Unies. Au cours des trois derniers jours, un nombre sans précédent de chefs d'État et de gouvernement se sont réunis ici pour réaffirmer leur confiance et leur attachement à l'ONU dans sa quête de la paix mondiale, du développement et de la sécurité de l'humanité au XXI^e siècle. Je remercie tous mes chers collègues des contributions sérieuses et constructives qu'ils ont apportées à la séance plénière et je me félicite qu'ils aient eu des échanges de vues fructueux dans le cadre des tables rondes interactives. Cela a été une innovation utile qui semble avoir fait ses preuves. Je voudrais également exprimer ma sincère reconnaissance à ma collègue et coprésidente, S. E. Mme Tarja Halonen, Présidente de la République de Finlande, pour sa direction éclairée et sa coopération.

Les Présidents de quatre tables rondes interactives ont accompli un excellent travail et je voudrais remercier chacun d'entre eux : M. Alexander Kwasniewski, Président de la Pologne, M. Hugo Chávez Frías, Président du Venezuela et M. Abdelaziz Bouteflika, Président de l'Algérie. Les résumés qu'ils ont

présentés ici ont mis en lumière toute une série de problèmes et de défis à relever pour l'ONU et pour le monde entier. Le rapport du Secrétaire général publié sous la cote A/54/2000 et la Déclaration du millénaire nous offrent des propositions et des idées en vue de nouvelles actions. De plus, notre illustre Secrétaire général a déjà pris plusieurs initiatives remarquables, je pense notamment à son rapport intitulé « Nous, les peuples : le rôle de l'Organisation des Nations Unies au XXI^e siècle » qui nous a fourni une base excellente pour nos discussions. Je l'encourage à poursuivre ses efforts courageux.

Nous devons toute notre gratitude et notre appréciation au Président sortant de la cinquante-quatrième session de l'Assemblée générale qui a réalisé un excellent travail et je tiens en particulier à le remercier de la Déclaration politique concise, édifiante et visionnaire du millénaire qui a été élaborée sous sa direction éclairée. Dans ce contexte, je félicite le nouveau Président élu de la cinquante-cinquième session de l'Assemblée générale et je l'engage à assurer la mise en oeuvre de la Déclaration du millénaire et à se pencher en particulier sur son paragraphe 51.

Dans plusieurs interventions, nous avons placé les peuples et leurs intérêts les plus légitimes au centre de notre effort commun. Nous sommes convenus d'adopter de nouvelles mesures constructives pour répondre aux besoins particuliers de l'Afrique et pour aider les populations elles-mêmes dans leur combat pour une paix durable, pour l'élimination de la pauvreté et pour un développement social viable. Nous avons parlé avec éloquence du besoin reconnu de renforcer l'ONU d'une manière générale et de trouver des moyens efficaces pour ce faire. De nombreux orateurs ont réaffirmé le rôle central de l'Assemblée générale en tant que principal organe de délibération, de prise de décisions et de représentation de l'ONU. Ils ont rappelé une fois de plus qu'il était urgent de procéder à une réforme du Conseil de sécurité et à un élargissement du nombre de ses membres permanents et non permanents pour faire en sorte que cet organe soit plus représentatif, plus transparent, plus démocratique et plus légitime. À la fin de ce Sommet, nous avons adopté une Déclaration historique qui propose une vision pour l'avenir et qui aura des répercussions d'une grande portée pour les peuples du monde.

Mais les peuples du monde veulent savoir ce qui se passera après ce Sommet sans précédent. La Déclaration en tant que telle ne pourra pas les nourrir, pas

plus qu'elle ne pourra soigner les malades, enrayer la propagation de l'épidémie du VIH/sida, arrêter les guerres, éliminer la pauvreté et le fardeau de la dette, renforcer le respect des droits de l'homme et garantir leur droit au développement. Nous ne pouvons donc pas nous permettre de rentrer chez nous et continuer comme si rien ne s'était passé. En tant que chefs d'État et de gouvernement, nous avons la charge et la responsabilité, à titre individuel et collectif, de prendre des mesures courageuses pour aider les peuples à s'aider eux-mêmes. Nous devons agir maintenant et traduire nos engagements en actes. Il est temps que notre vision et notre engagement renouvelé s'accompagnent de ressources accrues pour aider résolument l'ONU à aller de l'avant. Nous devons tenir notre promesse qui consiste à instaurer un monde meilleur, plus pacifique, plus prospère et plus juste pour tous. Le moment est venu d'agir.

En dernier lieu, je remercie une fois de plus tous les participants de l'occasion qui m'a été donné de coprésider ce Sommet historique du millénaire et de leur aimable coopération pour édifier un monde uni et enfin libéré de tous les fléaux sociaux et des souffrances humaines.

Minute de silence consacrée à la prière ou à la méditation

Le Coprésident (Namibie) (parle en anglais) : J'invite à présent les représentants à se lever et à observer une minute de silence consacrée à la prière ou à la méditation.

Les membres de l'Assemblée générale observent une minute de silence consacrée à la prière ou à la méditation.

Clôture du Sommet

Le Coprésident (Namibie) (parle en anglais) : Je déclare clos le Sommet du millénaire des Nations Unies.

La séance est levée à 20 heures.